

Vivre l'égalité et les diversités dans la Francophonie : culture, santé et sécurité

**Rapport de la conférence
internationale d'Égides**

Ahmed Hamila, Ph.D.

Précédé de

**Rôle et responsabilités
des villes dans la lutte contre
les discriminations et pour
la promotion et le respect
des droits des personnes LGBTIQ+**

**Rapport de la pré-conférence organisée
par la Ville de Genève**

Ella Hautier

Les propos dans ces rapports
n'engagent que leurs auteurs·trices
et ne reflètent pas nécessairement
les positions d'Égides ou de la Ville
de Genève.

Crédits

Rédaction du rapport d'Égides : Ahmed Hamila

Révision du rapport d'Égides : Stéphanie Palancade, Bruno Laprade,
Michaël Arnaud

Rédaction du rapport de la pré-conférence : Ella Hautier,
sous la supervision de Guillaume Mandicourt

Graphisme : GregoryBrossat.com

Crédits photo

Crédit photo de l'affiche de la conférence :
David Wagnières, Ville de Genève

Emmanuelle Bayart

ISBN imprimé : 978-2-9820731-1-1

ISBN version PDF : 978-2-9820731-0-4



V I L L E D E
G E N È V E



Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités

CONFÉRENCE INTERNATIONALE | GENÈVE 2021

Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie

CULTURE, SANTÉ, SÉCURITÉ



Photo © David Wagnières - Ville de Genève

Du 30 juin au 2 juillet 2021 | En ligne
Pré-conférence le 29 juin

egides.org

Avec le soutien de:



CENTRE MAURICE CHALUMEAU
EN SCIENCES DES SEXUALITÉS



Ce rapport est issu de la conférence internationale d’Egides, intitulée « Vivre l’égalité et les diversités dans la Francophonie : culture, santé et sécurité », qui s’est tenue à l’Université de Genève du 29 juin au 2 juillet 2021.

Il a été rédigé par Ahmed Hamila, PhD.

Le rapport « Rôle et responsabilités des villes dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le respect des droits des personnes LGBTIQ+ » est issu de la pré-conférence qui a été organisée le 29 juin 2021 par la Ville de Genève, en amont de la conférence.

Il a été rédigé par Ella Hautier (elle), masterante en études genre à l’Université de Genève (Suisse) et intervenante pour l’association Vogay – pour les diversités sexuelles et de genre dans le canton de Vaud – et la Fondation PROFA. Stagiaire sur les projets LGBTIQ+ au service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève, de juin à septembre 2021, sous la supervision de Guillaume Mandicourt.

Afin de rendre compte des synergies ayant eu lieu entre les acteurs et actrices institutionnel·le·s, académiques et activistes lors de la pré-conférence et de la conférence, et parce que les réflexions qui y ont eu lieu sont complémentaires, nous avons souhaité présenter ces deux rapports en un document conjoint.

Note sur le langage inclusif

Ce rapport est écrit en langage inclusif pour une meilleure représentativité et dans une volonté de non-discrimination.

Le langage inclusif étant en perpétuelle évolution, les modalités utilisées dans ce document restent perfectibles. À noter à ce propos que les deux rapports utilisent des notations différentes, reflétant des usages variant selon les contextes géographiques.

Dans le rapport sur la pré-conférence, le « x » caractérise les accords pour les personnes ne se définissant pas dans une catégorie de genre binaire. Il ne sera pas utilisé dans les cas où les personnes citées se définissent comme ayant un genre binaire.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot de la coprésidence d'Égides | 08 |
| Mot du Conseiller administratif de la Ville de Genève | 09 |
| Rôle et responsabilités des villes dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le respect des droits des personnes LGBTIQ+ | 11 |
| Intervenant·e·s..... | 12 |
| Résumé..... | 15 |
| 1. Introduction | 18 |
| 2. Espace public | 22 |
| 2.1. Accessibilité | 24 |
| 2.2. Sécurité | 25 |
| 2.3. Visibilité | 29 |
| 3. Collaborations et partenariats | 34 |
| 3.1. Travail avec les associations | 36 |
| 3.2. Travail en réseaux..... | 38 |
| 4. Politiques internes aux municipalités | 42 |
| 4.1. Ville comme employeuse | 44 |
| 4.2. Communication et positionnement | 45 |
| 4.3. Adaptation des documents écrits | 46 |
| 4.4. Ressources..... | 48 |
| 5. Conclusion | 50 |
| Références | 54 |

Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité.....59

Intervenant·e·s..... 60

Introduction..... 65

30 juin

Vivre en réseau : les liens culturels et stratégiques dans les espaces francophones 68

1. Les réalités LGBTQI+ francophones et les enjeux décoloniaux 70
2. Décoloniser les corps, libérer les voix, centrer les marges 72
3. Raviver nos mémoires effacées, préserver nos cultures et nos identités.....74
4. Enjeux de visibilité et de renforcement des capacités des femmes LGBTQI+ 76
5. Conclusion

1 juillet

Vivre en sécurité : la sécurité et la protection des personnes LGBTQI+ dans les espaces francophones 80

1. Dépénalisation des pratiques sexuelles : regards croisés Afrique, Amérique et Europe..... 82
2. Les mécanismes de plaidoyer au service de la Francophonie 84
3. La protection des personnes LGBTQI+ dans les espaces francophones87

4. Réalités et enjeux de mobilité, de migration et d'asile des personnes LGBTQI+ dans les espaces francophones..... 89

5. Conclusion..... 92

2 juillet

Vivre en santé : le bien-être et l'accès à la santé dans les espaces francophones 94

1. Les communautés LGBTQI+ francophones face à la COVID-19 96
2. Grandir avec une expérience intersexe dans les espaces francophones 98
3. La prise en charge du vieillissement des personnes LGBTQI+ 101
4. Les personnes trans et non-binaires : enjeux d'existence et de résistance.....104
5. Conclusion.....106

Références108

Recommandations112

Mot de la Coprésidence d'Égides

À la suite de sa première conférence internationale, nous souhaitons exprimer au nom du Conseil d'administration d'Égides notre grande fierté quant au travail accompli ces deux dernières années. Cette Conférence a permis d'offrir à nos membres et au monde francophone une plateforme unique de mobilisation et d'échanges pour l'avancement des droits des personnes LGBTQI. Avec près de quarante personnes intervenantes – des personnes concernées, activistes, universitaires et expert·e·s –, la Conférence internationale d'Égides a été, trois jours durant, un carrefour virtuel où ont convergé la culture, la recherche et le militantisme de toute la francophonie mondiale.

À cela s'est ajoutée la pré-conférence sur les villes inclusives organisée par la Ville de Genève. Cet événement a permis de compléter de manière unique les réflexions, tout en visibilisant les actions menées par ce palier de gouvernance local. Le jumelage des deux événements nous semblait incontournable et la publication des deux rapports en un seul document est donc la meilleure façon de rendre compte de la cohésion et de la synergie qui y ont eu lieu.

La richesse et la diversité des discussions et des apprentissages qui ont jalonné la semaine nous ont démontré le besoin, aujourd'hui plus que jamais, pour les militant·e·s LGBTQI francophones, de disposer d'espaces sécuritaires de rencontre et de concertation en langue française, mais aussi la pertinence d'une organisation comme Égides qui offre aujourd'hui du soutien à ses 160 membres répartis dans 31 pays et territoires de la francosphère. Il est important de combler le manque de données sur les enjeux de droits LGBTQI dans la francophonie, qui affectent significativement les capacités de visibiliser les réalités et les besoins, mais aussi l'accès à

l'information des activistes et des communautés pour l'avancement de leurs droits.

Les apprentissages de cette conférence présentés dans ce rapport seront consolidés et capitalisés, et permettront cette année de nourrir notre réflexion et celle de nos membres vers la conception de stratégies adaptées pour la mobilisation, le plaidoyer et l'action. Ils nous permettront également de transmettre les histoires des personnes LGBTQI francophones dans les mécanismes de plaidoyer internationaux, ces expériences qui révèlent une pensée critique de nos rapports interculturels, nos compréhensions communes de l'un·e et de l'autre et des solutions pour corriger les inégalités. Pour notre jeune organisation, il s'agit d'un premier grand pas vers la construction d'une vision commune pour la mise en lumière des enjeux spécifiques affectant nos communautés, et la protection et l'avancement des droits humains des personnes LGBTQI à l'échelle de la francophonie mondiale.

Pour terminer, mille remerciements à nos coorganisatrices et à toutes les artisan·e·s de la conférence pour votre travail en faveur de l'égalité et des diversités.

Laurent Breault et Camille Ben
Coprésidence d'Égides

Mot du Conseiller administratif de la Ville de Genève

Très engagée au niveau local et international pour la promotion et la défense des droits des personnes LGBTIQ+, la Ville de Genève est très heureuse et fière d'avoir été choisie pour accueillir, aux côtés de l'Université de Genève, la première Conférence internationale francophone Egides. Je remercie très sincèrement l'équipe d'Egides pour sa confiance et pour cette collaboration fructueuse, malgré les conditions sanitaires difficiles dans lesquelles la conférence a dû être organisée.

En amont de cette conférence, la Ville de Genève a organisé une pré-conférence permettant d'examiner plus spécifiquement l'intérêt, la responsabilité et les moyens pour les villes et les autres collectivités locales de promouvoir le respect des droits des personnes LGBTIQ+. Les villes, parce qu'elles constituent l'échelon institutionnel le plus proche des populations, ont en effet un rôle crucial à jouer dans la lutte contre les discriminations. En organisant cette rencontre, la Ville de Genève a ainsi souhaité promouvoir l'échange d'expériences et le travail en réseau des villes francophones, tout en leur offrant l'occasion de se donner mutuellement du courage, de se soutenir, dans cette mission ô combien nécessaire, mais souvent mal comprise, débattue et parfois utilisée de manière partisane et clivante.

En mêlant théorie et pratique, cette pré-conférence a permis de croiser les points de vue et l'expérience d'expert-e-x-s des politiques publiques et des questions LGBTIQ+, de représentant-e-x-s d'administrations locales et de réseaux de villes. Iel-x-s ont partagé leurs pratiques, leurs succès et leurs difficultés en la matière. Je les remercie très chaleureusement d'avoir accepté notre invitation et je salue particulièrement la participation de plusieurs villes avec lesquelles Genève travaille en étroite collaboration, notamment au sein du réseau des

Rainbow Cities, mais aussi au sein de l'Association internationale des maires francophones.

Le présent rapport, élaboré par Madame Ella Hautier, rend compte des riches échanges qui ont eu lieu. Il constitue, en complément des captations vidéo, une précieuse source de bonnes pratiques et de pistes d'action. Sa présentation conjointe avec le rapport de conférence est l'aboutissement de la volonté, dès les origines du projet, d'inscrire cette rencontre des villes inclusives en complémentarité et en dialogue avec la conférence Egides. Il illustre également, comme cela a été rappelé tout au long de ces quatre journées d'échanges, combien il est utile et nécessaire d'associer les communautés LGBTIQ+ à l'élaboration et à la mise en place des politiques publiques les concernant. Travailler avec les associations et les collectifs qui ont développé une expertise, développer des projets participatifs, co-construire avec les communautés, constituent en effet les meilleurs moyens de rester au plus près des réalités du terrain et de répondre aux besoins spécifiques des différents groupes qui constituent les populations LGBTIQ+.

Je fais le vœu que ces documents puissent encourager et aider de nombreuses villes et collectivités publiques à mieux soutenir leurs populations LGBTIQ+ et à s'engager pour la défense et la promotion de leurs droits, dans la perspective de sociétés plus justes et plus durables, au bénéfice de tous et toute-x-s.

Elles pourront trouver en la Ville de Genève, une alliée et une partenaire.

Alfonso Gomez,
*Conseiller administratif de la Ville de Genève,
en charge de l'Égalité et de la Diversité*

Rôle et responsabilités des villes dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le respect des droits des personnes LGBTQ+

**Rapport sur la pré-conférence
du 29 juin 2021 organisée
par la Ville de Genève en amont
de la conférence internationale
d'Égides – Genève 2021 – Vivre
l'égalité et les diversités dans
la francophonie.**

Ella Hautier

Septembre 2021.



Accueil

Alfonso Gomez (il), conseiller administratif de la Ville de Genève, à la tête du Département des finances, de l'environnement et du logement. Il est notamment en charge des questions d'égalité et de diversité.

Guillaume Mandicourt (il), chargé de projets LGBTIQ+ au service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève. Organisateur de la conférence et modérateur de la discussion III.

Introduction – l'intérêt pour les villes de s'emparer des enjeux lgbtiq+ et leurs responsabilités en la matière

Arnaud Alessandrin (il), sociologue à l'Université de Bordeaux, au Laboratoire Cultures – Education – Sociétés (LACES). Il co-dirige la revue *Les cahiers du LCD* et est membre du conseil scientifique de la DILCRAH. Modérateur de la discussion I.

Discussion I – Les villes au cœur de la lutte contre les discriminations : points de vue académiques et militants

Antoine Le Blanc (il), professeur de géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale à Dunkerque (France).

Carine Landolt (elle), co-fondatrice de l'association LWORK et du groupe Pride@Work, formatrice à la Ville de Genève (Suisse).

Clémence Zamora Cruz (elle), responsable politique de l'association Au-delà du Genre et membre du comité d'administration de la Fédération Sportive Gay et Lesbienne (France).

Milan Bonté (il), doctorant en géographie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (France).

Discussion II – Du côté des collectivités publiques : quels enjeux dans la mise en place de politiques inclusives ?

Adama Zerbo (il), chef de département des Relations Internationales à la mairie de Ouagadougou (Burkina Faso).

Alain Lavoie (il), chef de section au Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal (Canada).

Aline Distexhe (elle), analyste à l'Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité de la Région Bruxelles-Capitale (Belgique).

Hélène Dureux (elle), chargée de projets LGBTIQ+ à la Ville de Paris (France).

Karine Duplan (elle), Docteure en géographie et maître-assistante à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève (Suisse).
Modératrice de la discussion II.

Yolande Gerber (elle), adjointe au Délégué à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne (Suisse).

Discussion III – Enrichissement et échange de bonnes pratiques : le nécessaire travail en réseau

Manuel Rosas Vázquez (il), coordinateur du Rainbow Cities Network.

Michaël Arnaud (il), directeur général d'Egides – L'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités.

Mohammad Mousa (il), chargé de programme pour les sciences sociales, humaines et la jeunesse à la CCUNESCO et coordonne également la Coalition des municipalités inclusives (CIM).

Présentation de la conférence Egides « Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité »

Stéphanie Palancade (elle), agente de coordination événementielle d'Egides – L'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités.

Conclusion

Sami Kanaan (il), conseiller administratif de la Ville de Genève, à la tête du Département de la culture et de la transition numérique, et membre du bureau de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Résumé

Ce rapport porte sur le rôle et les responsabilités des villes dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le respect des droits des personnes LGBTIQ+. Son contenu est basé sur les interventions et les ressources de **la Pré-conférence des villes inclusives**, organisée par la Ville de Genève le 29 juin 2021, en amont de la conférence Egides « Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité ».

Le présent document propose une synthèse des principaux enjeux dans l'implémentation de politiques publiques inclusives des personnes LGBTIQ+. Ces enjeux se déclinent en trois axes centraux, abordés à de nombreuses reprises par les intervenant-e-x-s de la Pré-conférence : l'espace public, les collaborations et partenariats et les politiques internes aux municipalités.

Il est montré que **l'espace public**, ainsi que les prestations et services publics, ne sont pas accessibles à tou-x-te-s de manière égale. De plus, la sécurité n'y est pas garantie pour les personnes LGBTIQ+, qui expérimentent quotidiennement de nombreuses discriminations et qui craignent de s'y exposer si elles expriment pleinement leur orientation sexuelle/affective ou leur identité/expression de genre. Enfin, les personnes concernées ne sont pas forcément visibles dans ces espaces, construits majoritairement par et pour les personnes ne faisant pas parties des minorités sexuelles et de genre. Cependant, il existe un vaste panel d'outils et d'exemples de bonnes

pratiques qui permettent une meilleure inclusion de ces populations dans l'espace public, leur offrant plus d'accessibilité, de sécurité et de visibilité. Il convient toutefois de les adapter au contexte et à la réalité locale des personnes LGBTIQ+.

Les collaborations et partenariats sont nécessaires pour construire ces politiques publiques inclusives des diversités sexuelles et de genre. Le travail avec des organisations locales, nationales et internationales aide à leur élaboration et à leur mise en place pour qu'elles soient efficaces et cohérentes. Œuvrer en collaboration avec les associations LGBTIQ+ est primordial, puisqu'elles ont des compétences de terrain très spécifiques à ces populations et une connaissance accrue de leurs besoins. Néanmoins, les associations sont souvent dans des situations de précarité et travaillent surtout de manière bénévole, il est donc important de leur offrir les moyens de participer activement à la mise en place de ces politiques publiques.

Pour que ces mesures soient cohérentes, il faut également se pencher sur **les politiques internes aux municipalités**, c'est-à-dire s'assurer que les collectivités publiques soient exemplaires et appliquent, elles aussi, une politique inclusive, faite de soutien et de respect pour leurs employé-e-x-s. Pour s'en assurer, il est important d'examiner le processus d'engagement, et de faire en sorte que les contrats et règlements stipulent systématiquement et fréquemment les valeurs d'inclusivité de la municipalité. Il faut également former et sensibiliser le personnel

sur les thématiques LGBTIQ+, lui offrir des ressources documentaires et humaines, notamment en affirmant le positionnement de la hiérarchie et en communiquant régulièrement à ce sujet.

Ainsi, ce rapport basé sur la Pré-conférence relève l'existence de nombreux outils et bonnes pratiques pour l'implémentation de politiques publiques inclusives des personnes LGBTIQ+, et la nécessité de mise en commun de ces outils à l'aide du travail en réseaux. Il confirme également le rôle et les responsabilités des villes sur les questions LGBTIQ+, en montrant que des dispositions peuvent être prises indépendamment de la taille ou des moyens des collectivités publiques. Le rapport souligne enfin la nécessité de travailler en collaboration avec les associations, car elles sont expertes de terrain et donc les plus qualifiées pour proposer des solutions améliorant les conditions de vie quotidiennes des personnes concernées.

1. Introduction

En amont de la conférence « Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité »¹, la Ville de Genève a souhaité organiser une Pré-conférence des villes inclusives le 29 juin 2021 afin de souligner la nécessité et les moyens pour les villes de s'emparer des enjeux LGBTIQ+². Cette conférence internationale, co-organisée par Egides – L'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités, la Ville de Genève et le Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités (CMCSS) de l'Université de Genève, avait pour but de créer un dialogue sur les enjeux majeurs rencontrés par les communautés LGBTIQ+ francophones à travers trois journées thématiques.

La Pré-conférence avait, quant à elle, pour ambition de questionner les villes sur leur rôle et responsabilités envers tou-te-x-s les citoyen-ne-x-s – quelle que soit leur orientation sexuelle/affective et leur identité/ expression de genre – dans la mise en place de politiques publiques inclusives, mais également dans la collaboration et le soutien aux associations locales, nationales et internationales. Elle avait également pour objectif de montrer ce qui a déjà été mis en place par différentes collectivités publiques, ce qui existe en termes de réseaux et, également, pour suggérer de nouvelles pistes de réflexions. En organisant cette Pré-conférence, la Ville de Genève a réaffirmé son engagement auprès des populations LGBTIQ+ dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le

respect des droits en la matière, comme l'a souligné Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge de l'Egalité et de la Diversité de la Ville, dans son discours d'introduction.

Lors de la Pré-conférence, Karine Duplan, Docteure en géographie et maître-assistante à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève (Suisse), relève que « ce sont les municipalités qui régissent et administrent les villes, ces dernières étant pensées comme le lieu idéal du vivre ensemble dans la multiplicité et la diversité de celles et ceux qu'elles réunissent et rassemblent, qui l'habitent et la pratiquent ». Il est de fait nécessaire de s'interroger sur le rôle des municipalités dans la lutte contre les discriminations à l'encontre des minorités sexuelles et de genre, puisqu'elles persistent au sein des villes. Quelles sont les responsabilités de ces dernières en la matière ? Ce rapport expose différents points sur lesquels les municipalités peuvent travailler dans le sens d'une meilleure inclusion des personnes LGBTIQ+.

Arnaud Alessandrin, sociologue à l'Université de Bordeaux (France), énonce notamment quatre axes sur lesquels interroger les villes quant à leurs implications sur les thématiques LGBTIQ+. Premièrement, la ville comme refuge, espace idéalisé comme inclusif et protecteur, garantissant la sécurité des personnes concernées. Deuxièmement, la ville comme interface des visibilités politiques, celles des associations en lien, et également de politiques favorables aux personnes LGBTIQ+. Troisièmement, la ville comme vitrine des mobilisations, offrant à celles-ci une portée politique et médiatique. Enfin, la ville comme

« théâtre quotidien de discriminations »
LGBTIQ+phobes³ qui persistent encore
actuellement dans les vécus de ces
communautés partout dans le monde.

Dans ces perspectives, le travail en réseaux
est un enjeu central puisqu'il permet
d'échanger et de partager des points de
vue variés, à la fois des acteur-trice-x-s de
terrain dont l'expertise est essentielle, mais
également entre administrations publiques
et organisations locales, nationales et/ou
internationales. Prendre conscience de la
variété et du positionnement des points de
vue est également central, car le rôle et les
responsabilités des villes ne sauraient être
pleinement envisagés sans réflexion en amont
sur la spécificité de leur position en tant
qu'institutions publiques.

Comme le montre Clémence Zamora Cruz,
militante trans, responsable politique
d'Au-delà du Genre et membre du comité
d'administration de la Fédération Sportive Gay
et Lesbienne (France), il faut commencer par
reconnaître ses privilèges pour pouvoir ensuite
les déconstruire. Conscientiser ces derniers
dans une société donnée permet ainsi de
se rendre compte que les points de vue ne
sont pas universels, mais bien situés. Et si ce
travail est souvent réalisé par les membres
des associations, il devrait aussi l'être par les
villes car les discriminations s'entrecroisent
perpétuellement, dans l'espace public comme
dans les administrations. Il faut donc adopter
une perspective intersectionnelle pour pouvoir
les saisir et pour savoir d'où l'on parle et à qui⁴.

Ce rapport a pour objectif de retracer les
grands axes thématiques abordés lors de
la Pré-conférence des villes inclusives en
s'appuyant sur les contributions des panélistes
ayant pris part aux discussions de cette
journée. Il se divise en trois parties : l'espace
public, les collaborations et partenariats, et
les politiques internes aux administrations
publiques. Pour poursuivre cette réflexion, il est
possible de se référer aux diverses ressources
énoncées par les intervenant-e-s et aux trois
journées de conférences d'Egides, disponibles
en vidéos, et qui feront l'objet d'une publication
prévue fin 2021⁵.

¹Conférence internationale de Genève 2021, Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité.

²Acronyme utilisé pour désigner les personnes lesbiennes, gays, bisexuel-le-x-s, transgenres, intersexes, queer et pour toutes les orientations sexuelles et affectives non-hétérosexuelles et les identités et expressions non-cisgenres.

A noter que si cet acronyme est aujourd'hui largement répandu, il varie en fonction du contexte, tout comme ses compréhensions et les personnes qu'il inclut ou non. Comme le relève Karine Duplan, le caractère situé de celui-ci est donc intéressant à énoncer.

³Dans ce document, nous préférons ce terme à « homophobie » qui échoue à être représentatif des formes variées et spécifiques de discriminations que subissent les personnes LGBTQ+.

Par discriminations LGBTQ+phobes,

nous comprenons : la lesbophobie, l'homophobie, la biphobie, la transphobie, l'embyphobie, etc., en tant que discriminations spécifiques qui peuvent être amplifiées en fonction de différentes caractéristiques d'appartenance ou de présomption d'appartenance à d'autres groupes stigmatisés suivant une logique intersectionnelle.

⁴Pour prolonger cette réflexion et offrir une clef de lecture au présent rapport, il est important de mentionner qu'il est le fruit de l'analyse et des constats d'une femme cisgenre, blanche et lesbienne, inscrite dans un parcours universitaire en sciences sociales et études genre, et investie dans le milieu associatif et militant depuis plusieurs années.

⁵Accessibles sur le site d'Egides – L'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités.

2. Espace public

Clémence Zamora Cruz définit l'espace public comme étant « l'ensemble de l'espace urbain destiné à l'usage de tou-x-te-s sans restriction », c'est-à-dire tous les lieux de passage et de rassemblement dans lesquels les citoyen-ne-x-s se croisent, se rencontrent, se rejoignent, tous les endroits traversés appartenant au domaine public. Si cet espace-là est communément pensé comme appartenant à tou-x-te-s, la question des restrictions se pose pour les personnes LGBTQ+ pour qui l'espace public est souvent vécu comme hostile. Les trois enjeux principaux en lien avec celui-ci sont donc l'accessibilité, la sécurité et la visibilité.

Tout le monde n'a pas le même accès à l'espace public, de même que la sécurité – vécue ou ressentie – n'est pas garantie pareillement pour tou-x-te-s les citoyen-ne-x-s. Le ressenti relatif à la sécurité ou à l'insécurité dans un lieu ne doit pas être négligé, car il est représentatif du climat urbain et de l'expérience quotidienne d'une partie de la population. Le fait de jouir de l'espace public en toute tranquillité est un privilège que tout le monde n'a pas, et les personnes LGBTQ+, comme d'autres groupes discriminés, mettent en place des stratégies soit pour s'y sentir plus à l'aise, soit pour éviter certains lieux potentiellement dangereux.

Karine Duplan, dans la vidéo de présentation de son enquête WE ARE EVERYWHERE⁶, parle « d'accès conditionnel à l'espace public », en expliquant que les minorités

sexuelles et de genre doivent « opérer des formes d'autocensure ou d'oblitération de leurs corps ». Ceci traduit le fait qu'elles ne peuvent être pleinement elles-mêmes, ni « manifester des marques d'affection dans l'espace public sans s'exposer à des insultes, voire des agressions physiques et sexuelles, et ceci même dans les métropoles occidentales [qualifiées] de progressistes » (Duplan, 2021). Les personnes stigmatisées portent donc cette « charge mentale » au quotidien, comme la définit Clémence Zamora Cruz, c'est-à-dire le fait de réfléchir continuellement à ses allées et venues, d'anticiper parcours et trajets, interactions et rencontres. Elle ajoute que cette thématique pèse sur les vécus LGBTQ+, qui sont partiellement privés du bien-être et de l'épanouissement générés par le fait de se déplacer librement dans l'espace urbain, ce qu'Arnaud Alessandrin décrit comme des « citoyennetés abimées ».

Ces indications mettent en lumière le fait que l'espace public, pensé comme universellement accessible et neutre, ne l'est pas pour tou-x-te-s. Antoine Le Blanc, professeur de géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque (France), explique qu'il est nécessaire de prendre du recul par rapport à cette vision universelle car, même si l'idéal de l'accessibilité peut être présenté comme un objectif, il n'est pas valide actuellement. En effet, l'espace public est généralement utilisé et construit par et pour les hommes hétérosexuels⁷, cisgenres⁸, blancs et valides.

Comme le soulève Karine Duplan, même si l'espace public est considéré comme neutre,

les discriminations quotidiennes y persistent, notamment celles qui révèlent un écart par rapport à l'hétéronormativité, ce qu'elle définit comme « un ensemble de normes de sexe, de genre, et de sexualités structurant la société et ses espaces selon une vision binaire et hiérarchisée [...] ». Selon Arnaud Alessandrin, pour lutter contre cette « apparente neutralité des villes », le partage de récits diversifiés est nécessaire, car il montre que l'espace public n'est pas si neutre et offre une mise en représentation des personnes non-cisgenres et non-hétérosexuelles qui l'habitent et le pratiquent. Vivre en ville serait donc, selon lui, vivre en hétérosexualité et en cis-identité, en référence à la célèbre phrase de Monique Wittig, « Vivre en société, c'est vivre en hétérosexualité » (2001).

2.1. Accessibilité

S'il est à présent plus clair que l'accès sans restriction à l'espace public relève plus d'un privilège que d'un allant de soi, il faut à présent se demander comment rendre l'espace public plus accessible aux personnes LGBTIQ+. Lorsque l'on parle d'espace public, il est, par extension, nécessaire de parler des services publics, c'est-à-dire, au sens large, de toutes les activités proposées par une administration publique qui visent à satisfaire les besoins des citoyen-ne-x-s.

Comme le souligne Arnaud Alessandrin, les

personnes LGBTIQ+ ne sont pas exclusivement des personnes qui traversent l'espace public, mais ont également besoin de bénéficier des services municipaux des villes qui sont, entre autres choses, fournisseuses de services. Cependant, là aussi, l'accessibilité n'est pas garantie pour les personnes discriminées sur la base de leur orientation sexuelle/affective ou de leur identité/expression de genre, sans compter qu'elles peuvent également faire partie d'autres groupes stigmatisés, cumulant ainsi les obstacles rendant l'accessibilité à ces services difficile. L'offre de services publics est extrêmement vaste, s'étendant des prestations sportives aux événements culturels, en passant par l'utilisation de transports publics. Un exemple parlant est celui de la mise en place de créneaux horaires dans les piscines municipales, présenté par Milan Bonté, doctorant en géographie à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (France), dont la thèse à paraître porte sur les *Transidentités et espaces publics métropolitains : négocier un accès à la ville à Paris et à Londres*⁹.

Dans sa recherche, il a notamment étudié les possibilités de réserver des tranches horaires aux personnes transgenres dans certaines piscines, en France et au Royaume-Uni. L'un des blocages principaux, relève-t-il, vient de l'idée que les services publics seraient accessibles de façon égale à tou-x-te-s et que les privatiser à un groupe en particulier créerait une inégalité. Cependant, Milan Bonté affirme que ce constat est erroné et qu'en réalité ces lieux sont déjà privatisés pour et par les personnes hétérosexuelles, cisgenres, blanches et valides, puisqu'ils n'intègrent que peu les différents

groupes stigmatisés. Les aménagements représentent donc un premier levier d'action pour promouvoir l'accès des équipements sportifs aux personnes LGBTIQ+, car cette population ne peut que difficilement y accéder sans cela, en raison, dans ce cas précis, des discriminations transphobes qu'elle subit.

Antoine Le Blanc complète en soutenant l'idée que ces aménagements permettent d'améliorer le bien-être et l'épanouissement des populations discriminées, notamment en constituant des tremplins qui offrent la possibilité aux individus de se consolider dans un espace sécurisé et sécurisant, de créer des réseaux, avant de s'exposer dans l'espace public. Il souligne également le fait que le sport est souvent formateur des masculinités et féminités stéréotypiques, et qu'offrir des espaces où il peut être un outil d'émancipation de ces normes est salutaire pour les personnes LGBTIQ+, en leur évitant les discriminations qu'elles subissent habituellement dans les lieux sportifs.

Milan Bonté a constaté dans ses recherches que des solutions peuvent être plus facilement mises en place si le dispositif technique le permet. S'il s'avère complexe, pour les piscines par exemple, de privatiser tout l'espace, même pendant une heure par semaine, il est plus aisément envisageable de privatiser seulement une partie des infrastructures pour une population spécifique, comme réserver un bassin aux personnes concernées dans une piscine qui en posséderait plusieurs. Avoir accès à des équipements distincts ne suffit pourtant pas ; il faut également adapter les dispositifs en place pour atteindre ce lieu

privatisé (accueil non-discriminant, vestiaires réservés, etc.) pour éviter de proposer une solution incomplète ou inadaptée, donc inutile, aux personnes LGBTIQ+. Cette réflexion est transposable à tout type d'infrastructures sportives, pour autant que le travail de préparation soit soigneusement élaboré avec les populations concernées.

Il faut étendre la réflexion à tous les services publics, se demander si ceux-ci sont réellement accessibles à tou-x-te-s et prendre en considération l'expertise des associations qui œuvrent déjà dans le sens de l'inclusion des diversités à tous les échelons de la société, en se rappelant que l'ancrage citoyen se mesure en partie à cette même accessibilité aux services publics et que celle-ci peut servir de tremplin d'accès à l'espace public de manière plus globale. De plus, au-delà des prestations municipales, l'espace public peut également devenir plus accessible à l'aide de stratégies de visibilisation des diversités, de mise en images et en récits des vécus des personnes LGBTIQ+, qui seront présentées ci-après.

2.2. Sécurité

Arnaud Alessandrin parle de « territorialisation des discriminations » pour rendre compte, dans les villes, des endroits spécifiques où se manifestent les LGBTIQ+phobies. Partant d'une étude réalisée à Bordeaux (2019)¹⁰ sur les discriminations visant spécifiquement les personnes LGBTIQ+

dans l'espace public – menée avec sa collègue Johanna Dagorn – il insiste sur l'importance de chiffrer ce phénomène pour estimer le manque de sécurité ressenti ou vécu par les personnes concernées. Selon lui, les enjeux de ce travail quantitatif sont de pouvoir mettre en lumière l'existence de discriminations sur un territoire plus ou moins circonscrit, car les reconnaître permet, par la suite, de mettre en place des politiques publiques capables de les endiguer. Chiffrer permet également de comparer les villes entre elles et les mesures qu'elles prennent contre les discriminations pour évaluer leur efficacité. Il souligne cependant les limites de cette territorialisation, notamment la pertinence de comparer des mesures prises par des villes aux contextes différents ou en raison des flux urbains qui rendent la localisation précise des LGBTIQ+phobies complexe. De plus, une autre difficulté tient dans le fait que les lieux de socialisation se sont en partie déplacés vers des espaces virtuels qui ne sont pas cartographiés.

Malgré ces limites, l'importance d'avoir des données chiffrées sur les discriminations reste cruciale, car, comme l'avance Antoine Le Blanc, « ne pas chiffrer peut permettre aux politiques de nier l'urgence de la situation, de se défausser, de ne pas agir ». Collecter ces données représente un socle pour la mise en place et l'application de politiques publiques cohérentes et efficaces pour les personnes LGBTIQ+ en termes de sécurité, en particulier

pour certaines populations vivant des types de discriminations spécifiques comme les personnes trans* ou les femmes lesbiennes. Pour exemplifier cela, les résultats de l'étude bordelaise menée par Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn (2019) montre que, dans les douze mois précédant l'enquête, 82% des LGB et 88% des personnes trans* avaient vécu au moins trois expériences discriminatoires relatives à leur orientation sexuelle/affective ou à leur identité/expression de genre. La ville de Bordeaux ne compte pourtant pas plus de LGBTIQ+phobies qu'une autre, sa seule spécificité est qu'elle fait partie des rares villes s'étant penchées sur cette thématique en l'appuyant de données chiffrées.

L'absence globale de données sur ces discriminations dans les villes peut être révélatrice du fait qu'elles ne savent pas comment faire pour bien recenser ces violences. Antoine Le Blanc relève plusieurs difficultés de la démarche de chiffrage, particulièrement pour les thématiques en lien avec des groupes discriminés, car ces données sont très sensibles et difficiles à obtenir. Milan Bonté souligne le fait que, au vu de la sensibilité de ces données, peut d'organismes font des études sur ces populations spécifiques. Il faudrait, selon lui, veiller à ce que les rares données disponibles soient accessibles – tout en garantissant l'anonymat des répondant-e-x-s – notamment pour les associations, pour qu'elles soient en mesure de chiffrer leurs demandes et appuyer ainsi la mise en place de politiques publiques spécifiques. Antoine Le Blanc énonce encore la complexité de travailler sur

les LGBTIQ+phobies car ces discriminations multiformes ne sont pas les mêmes selon le groupe qui en est la cible.

Un point qu'il identifie réside dans la manière de poser les questions, en particulier pour des données quantitatives où la personne questionnée n'a pas la possibilité d'explicitier ses réponses. Selon lui, il est plus difficile de répondre à des questions formulées de manière frontale sur les violences vécues telle que « avez-vous déjà été victime de violences ? », que de répondre à des questions qui peuvent indirectement exemplifier ces thématiques, par exemple sur les stratégies d'évitement de certains lieux. Les chiffres obtenus dans ce second cas sont pour lui plus parlants – et probablement plus proches de la réalité – car ils permettent d'identifier la même thématique de fond, mais par un biais moins offensif pour les répondant-e-x-s.

Ce type de formulation permet en outre de viser une population plus large, puisqu'il n'est pas nécessaire, par exemple, de préciser le type de violence, ou la cible de celle-ci. En sus, cela permet d'obtenir un aperçu sur les stratégies d'évitement et de gestion du risque dans certains lieux, ce qui renvoie à la question des flux géographiques. A ce sujet, l'enquête bordelaise a montré que, dans les douze mois précédant l'étude, 58% des personnes LGBTIQ+ avaient déjà évité un lieu de Bordeaux vécu ou appréhendé comme discriminatoire. Cette enquête a également permis d'évaluer la perception de « climat urbain dégradé », c'est-à-dire une expérience urbaine où l'incertitude est prégnante – ainsi que la charge mentale

liée à l'espace public – par rapport à la sécurité ressentie dans sa ville. En effet, 80% des LGB et 88% des personnes trans* considèrent que le climat urbain de Bordeaux serait « dégradé ».

Milan Bonté soulève de plus l'importance de définir ce que l'on veut chiffrer en amont de la recherche quantitative, notant que certaines données peuvent être erronées ou incomplètes à cause d'oublis ou de manque d'approfondissement dans la création des questionnaires. Lors de la Pré-conférence des villes inclusives, il donne l'exemple de l'une de ses enquêtes sur les discriminations subies par les personnes trans* dans les transports publics qui montrait que 90.8% des répondant-e-x-s trans* avaient subi au moins une situation de discrimination au cours des 12 mois précédant l'étude. De plus, 30% des agressions transphobes étaient dues aux agent-e-x-s de contrôle et au personnel délivrant les titres de transport, pour des raisons, notamment, de problèmes d'identification administrative. Si ce pourcentage est alarmant, il ne l'est pas autant que de savoir que la plupart des enquêtes évaluant le bien-être des personnes dans les transports publics ne questionne que la relation aux autres usager-e-x-s, mais pas aux agent-e-x-s de contrôle et au personnel administratif.

Un exemple de projet mis en place pour améliorer la sécurité des personnes LGBTIQ+ est présenté par Aline Distexhe, analyste à l'Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité pour l'organisme Bruxelles Prévention & Sécurité (BPS), de la Région Bruxelles-Capitale (Belgique)¹¹. Il s'agit d'un projet de

récolte de signalements de violences et/ou de discriminations LGBTIQ+phobes lancé en 2019 et visant à réduire le sous-rapportage de celles-ci aux autorités policières. Ce projet a émergé du constat que les associations recevaient de nombreux témoignages de violences et/ou de discriminations, contrairement aux services de police de la région, les LGBTIQ+phobies étant en effet presque invisibles dans les chiffres concernant la criminalité. Ce projet a deux objectifs principaux : premièrement, améliorer la connaissance de BPS sur le nombre et la nature des faits reportés par les personnes LGBTIQ+, et deuxièmement, sensibiliser les personnes concernées à l'importance de rapporter ces cas aux autorités. La récolte de signalements se fait de façon anonyme dans le local de l'association RainbowHouse, si possible sur place pour que le terrain soit connu et sécurisant. La démarche de sensibilisation vise à montrer l'importance de déposer une plainte et de faire les démarches officielles auprès des organismes qui ont les compétences pour le traitement des signalements et pour éviter que le projet ne se substitue aux dites démarches.

Pour ce projet, les fiches de signalement ont été construites en partenariat avec les associations LGBTIQ+, dans un souci d'utiliser les bonnes formulations et d'inclure ces expertes de terrain tout au long du processus. De plus, une fiche pratique a été réalisée avec les informations importantes et les coordonnées des services de police et d'aide, pour que les personnes LGBTIQ+ sachent à qui s'adresser en cas de besoin et pour tenter de diminuer leur méfiance vis-à-vis de ces

institutions. Les premiers résultats – qui sont encore en cours d'analyse par le BPS et les associations – démontrent déjà l'utilité du projet : sur une année de récolte, 42 signalements allant de cas de discriminations verbales à des violences physiques graves ont été recueillis, dont seulement quatre ont fait l'objet d'une plainte aux services de police. Cette dernière recevant de son côté en moyenne une quarantaine de signalements par année, les résultats préliminaires montrent que, a minima, le double de cas de violences et/ou discriminations, soit environ quatre-vingt, ont lieu annuellement dans l'espace public bruxellois.

Pour poursuivre cette logique, le fait d'instaurer un climat inclusif ne devrait pas exclusivement se baser sur la prise en compte des violences subies, mais également dans le fait de rendre aux témoins de discrimination leurs responsabilités, de proposer un climat de solidarité. En effet, selon une autre enquête d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn (2020)¹², 20% des personnes victimes de discriminations étaient entourées par plus de dix témoins et, dans 82% des cas pour les LGB et 58% des cas pour les personnes trans*, iels sont resté-e-x-s inactif-ve-x-s. Pis encore, dans 10% des cas pour les LGB et 38% des cas pour les personnes trans*, le statut des individus présents s'est déplacé de celui de témoins à celui d'acteur-trice-x-s de discriminations. Ce phénomène est, selon Arnaud Alessandrin, révélateur du manque d'intervention et de soutien de la part des témoins, notamment pour les discriminations transphobes.

Au vu de ces chiffres, il semble dès lors difficile de remettre en question le sentiment d'insécurité des personnes LGBTIQ+ dans les espaces publics. Il devient en outre nécessaire de chiffrer les LGBTIQ+phobies dans d'autres villes pour pouvoir mettre en place des politiques publiques réellement utiles. En plus d'un premier état des lieux, il serait bénéfique d'instaurer un suivi régulier, dans le but de surveiller l'évolution des violences et des discriminations pour avoir un aperçu de l'efficacité des mesures prises par les municipalités. De plus, comme l'exprime Clémence Zamora Cruz, il faut voir la lutte contre les discriminations dans l'espace public comme une action globale qui intègre une pluralité de spécificités dans une optique intersectionnelle de lutte contre les discriminations et pas uniquement restreinte aux minorités sexuelles et de genre.

2.3. Visibilité

Cette dernière partie porte sur la visibilité et la visibilisation des thématiques et enjeux LGBTIQ+ dans l'espace public. La question de la visibilité est importante, puisqu'elle permet de mettre en lumière les diversités existantes sur chaque territoire et ainsi de contrer les notions d'universalisme et d'hétéronormativité. Elle offre également aux personnes concernées des récits, des témoignages plus représentatifs de leurs vécus, participant ainsi à briser le sentiment

d'isolement qui touche les personnes LGBTIQ+. Cette partie couvre trois sous-thèmes principaux : le travail de mémoire LGBTIQ+, les campagnes de visibilisation et le tourisme, soit autant de moyens de montrer des valeurs soutenant envers les personnes concernées.

Comme le soutient Arnaud Alessandrin, le travail de mémoire, c'est-à-dire la visibilisation et le recensement de l'histoire des communautés LGBTIQ+ qui ont traversé ou sont restées dans une localité, est une nécessité. D'abord parce qu'il offre un récit aux groupes stigmatisés, qui sont souvent absents de l'Histoire, ou présentés selon le point de vue situé de ceux qui avaient le pouvoir de l'écrire. Si cela est bénéfique aux personnes concernées, ça l'est aussi pour tou-x-te-s les autres, pour montrer que les mouvements de revendications minoritaires ne sont pas nouveaux, mais qu'au contraire, les lieux sont historiquement peuplés de personnes LGBTIQ+. C'est également pour cette raison que le travail d'archivage est si central : pour préserver et conserver les traces de cette histoire, et pouvoir ensuite la faire circuler.

Les villes peuvent participer à ce travail de mémoire, elles ont même, selon Alessandrin, une « responsabilité mémorielle » envers tout-x-te-s les citoyen-ne-x-s, dont les personnes LGBTIQ+. Cela peut passer par la mise en avant de l'histoire LGBTIQ+ d'un lieu, mais également par le fait de réinsérer cette histoire dans la « grande Histoire » présentée localement. A ce sujet, Alain Lavoie, chef de section au

Service de la diversité et de l'inclusion sociale à la Ville de Montréal (Canada), explique que dans les mesures prises par la ville pour les personnes LGBTQ2+¹³, l'une des actions demandées était de mettre en valeur l'histoire et les contributions de ces populations à la ville de Montréal. Pour répondre à cette demande, le futur Centre des Mémoires Montréalaises (MEM) – anciennement Centre d'histoire de Montréal qui réouvrira en 2022 après rénovation – comprendra un volet sur l'histoire des luttes des communautés LGBTQ2+ locales dans son exposition permanente. Cette action est un bel exemple d'intégration de l'histoire LGBTQ+ à l'histoire d'une ville qui prend en compte – et prend soin – de ses diversités comme partie intégrante de la population.

Cette nécessité communautaire de marquer l'espace, de se sentir en faire partie, se ressent aussi dans le besoin de recouvrir les traces d'un passé discriminant. En effet, si les villes sont le « théâtre quotidien des discriminations », comme le dit Arnaud Alessandrin, ce n'est pas uniquement dans les interactions entre citoyen-ne-x-s, mais également dans les symboles recouvrant l'espace public, ou dans ceux qui en sont absents. Ainsi, il devient nécessaire de recouvrir les traces des violences passées pour que l'expérience urbaine négative ne soit pas renouvelée, à l'image du Pansy Project de Paul Harfleet¹⁴, qui plante des pensées sur les lieux où sont survenues des discriminations LGBTQ+phobes¹⁵.

Au niveau des symboles positifs, les campagnes de visibilité représentent à la fois une

opportunité d'imager les diversités que compte la ville et également de marquer des dates clefs pour les communautés. C'est ainsi que de nombreuses municipalités s'engagent pour les personnes LGBTQ+ le 17 mai, journée internationale contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie (IDAHOBIT), soit en créant des campagnes – comme le fait par exemple la Ville de Genève depuis 2013 – soit en participant à la visibilité d'actions menées par les associations locales, ou encore en pavoisant les bâtiments administratifs ou l'espace public de drapeaux arc-en-ciel. En plus de marquer une date importante pour les personnes LGBTQ+, ces campagnes rendent possible l'approfondissement de thématiques spécifiques, pour rendre compte des diversités au sein même des communautés LGBTQ+. Cependant, la visibilité des personnes stigmatisées passe également par leur inclusion systématique dans toutes les campagnes d'affichages et de promotions qui ont lieu dans les villes, tout au long de l'année. Actuellement, d'autres outils de visibilité sont aussi utilisés pour marquer l'espace de façons plus permanentes et symboliques, comme par exemple les passages piétons arc-en-ciel à Paris ou à Bordeaux.

De plus, ces campagnes peuvent dépasser le niveau local ; certaines actions, menées par les réseaux internationaux, traversent les frontières. C'est le cas de l'action Share The Rainbow, que décrit Manuel Rosas Vázquez, coordinateur du Rainbow Cities Network, réseau de municipalités appliquant des politiques publiques inclusives et qui vise le partage de

bonnes pratiques. Cette action propose aux villes membres d'envoyer un drapeau arc-en-ciel aux municipalités auxquelles elles sont jumelées en leur suggérant de pavoiser leurs bâtiments avec ceux-ci à l'occasion du 17 mai. C'est ainsi que la Ville de Louvain (Belgique) a envoyé un drapeau LGBTIQ+ à la Ville de Cracovie (Pologne) lors de la polémique sur les zones anti-LGBTIQ+ qui agitait le pays, en signe de soutien aux communautés LGBTIQ+ locales et pour transmettre un message fort de tolérance et d'inclusivité.

Le tourisme représente également une opportunité de visibilité des populations LGBTIQ+ locales et internationales et cette thématique peut être un enjeu d'attractivité touristique des villes. L'organisation de grands événements – tels que les Gay Games, l'EuroPride ou la WorldPride – place les villes sous les feux des projecteurs en termes d'attractivité des populations LGBTIQ+, symbolisant leurs engagements sur ces thématiques. Selon Antoine Le Blanc, les associations sont, là encore, essentielles en tant que « relai majeur d'une politique d'attractivité et d'ouverture pour l'ensemble des diversités ».

Il soulève l'exemple de Tel Aviv (Israël), où l'aspect libéral de l'attractivité touristique – en particulier destinée aux hommes gays – a généré une utilisation massive des politiques d'inclusion des personnes gays à des fins marchandes. Le drapeau arc-en-ciel est notamment très usité pour manifester, dans les commerces, que les personnes LGBTIQ+ sont bienvenues. Cette ville est régulièrement accusée de faire du *pinkwashing*¹⁶, cependant,

Antoine Le Blanc pense que par cette motivation politique très libérale, la ville a tout de même réussi à mobiliser ses habitant-e-x-s. Selon lui, par un angle marchand, cela a permis de stimuler l'acceptation et l'inclusion des personnes LGBTIQ+, ainsi que leur visibilité dans l'espace public. Sans affirmer que cette stratégie est celle à suivre, il soutient que, pour augmenter l'inclusion des personnes stigmatisées, il faut travailler de concert avec les citoyen-ne-x-s qui font la ville, qu'ils se sentent impliqué-e-x-s dans les politiques publiques inclusives pour peut-être devenir des soutiens plus tangibles.

Finalement, il est nécessaire de rappeler que si l'accessibilité à l'espace et aux services publics ainsi que la sécurité au sein de ceux-ci devraient être considérées comme des droits essentiels, la question de la visibilité dans ces espaces peut varier en fonction des contextes. En effet, si les enjeux de visibilité des personnes LGBTIQ+ sont actuellement très présents par exemple en Europe de l'Ouest ainsi qu'en Amérique du Nord, les contextes législatifs et sociaux ne le permettent pas partout dans le monde. Différents types de criminalisation de l'homosexualité sévissent encore dans plus de 70 pays¹⁷, la visibilité se transformant, dans ces lieux, en danger quotidien.

Adama Zerbo, chef du Département des Relations Internationales à la mairie de Ouagadougou (Burkina Faso), soulève cette question en expliquant que la visibilité n'est pas une priorité dans la lutte contre les discriminations au Burkina Faso. En effet, même si la municipalité soutient les activités

des associations LGBTIQ+ locales, elle ne peut se permettre de visibiliser ses membres, sous peine de les mettre en danger dans ce contexte où la répression sociale est toujours une réalité, même dans un pays qui n'applique pas de sanctions légales à l'encontre des personnes LGBTIQ+. Même si les enjeux de visibilisation ne sont pas une option d'actualité, Adama Zerbo ne perd pas espoir quant à l'avancée des droits des personnes LGBTIQ+ par l'adoption d'actions douces de soutien des populations concernées à Ouagadougou.

Le dialogue avec les associations sur place est essentiel pour comprendre leurs besoins spécifiques en termes d'(in)visibilisation, et pour pouvoir appréhender les enjeux locaux ainsi que la meilleure façon de soutenir les militant-e-x-s LGBTIQ+. Pour cela, la co-construction avec les associations locales est primordiale, afin de ne pas appliquer des standards eurocentrés faits de mesures inadaptées, mais bien en créant des politiques publiques fonctionnelles sur place en partenariat avec les personnes concernées, leur vocabulaire, leurs attentes et leurs demandes.

⁶ Karine Duplan, enquête WE ARE EVERYWHERE. Revendications et réappropriations de l'espace et de la citoyenneté par les minorités sexuelles en contexte de ville néolibérale, débutée en 2021.

⁷ Personne attirée affectivement et/ou sexuellement par une personne du sexe dit « opposé » (dans un schéma binaire).

⁸ Personne qui se sent en adéquation avec le genre qui lui a été assigné à la naissance.

⁹ Une partie des recherches en cours de Milan Bonté est accessible sur son site personnel : <https://betonplumes.hypotheses.org/>

¹⁰ Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn (2019). Les LGBTphobies dans Bordeaux. Rapport de recherche.

¹¹ Les résultats de ce projet sont à paraître, il est toutefois mentionné dans le Plan Global de Sécurité et de Prévention 2021-2024 de la Région Bruxelles-Capitale (2021) du BPS aux pages 45 et 47.

¹² Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn. (2020). Insultes, violences, discriminations : une enquête sur l'inaction des témoins. In : CNRS, Le Journal, Point de vue.

¹³ Il s'agit de l'abréviation couramment utilisée sur le territoire canadien car elle inclut les populations autochtones. Nous l'utiliserons ici afin de respecter cette façon de nommer les minorités sexuelles et de genre, qui révèle également le caractère situé de l'acronyme.

¹⁴ Paul Harfleet, Pansy Project

¹⁵ La Ville de Genève s'est notamment inspirée de ce projet pour la campagne 2017 contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie, reprenant des photos de pensées plantées dans des lieux publics où des personnes LGBTIQ+ avaient témoigné avoir subi une forme de LGBTIQ+phobie.

¹⁶ Le terme pinkwashing est utilisé pour décrire des stratégies marketing ou politiques visant à faire la promotion de marques, de produits, de personnes, d'organismes voire de pays en utilisant une rhétorique ou une logique mercantile qui semble inclusive des minorités sexuelles et de genre, dans le but d'être perçu-e-x comme progressif-ve-x ou tolérant-e-x.

¹⁷ ILGA WORLD, Les lois sur l'orientation sexuelle dans le monde (décembre 2020)

3. Collaborations et partenariats

Comme l'ont rappelé nombre d'intervenant-e-s, le travail de mise en place de politiques publiques inclusives des personnes LGBTIQ+ ne saurait se faire sans l'expertise et le travail de terrain de partenaires tels que les associations, collectifs, organismes et réseaux nationaux et internationaux. Le travail de collaboration apparaît dès lors comme un point central dans la mise en place de politiques publiques inclusives des diversités.

3.1. Travail avec les associations

Clémence Zamora Cruz définit les associations comme étant « des lieux d'échange, de réflexion et d'engagement citoyen qui servent à aider, soutenir et accompagner les personnes concernées ». Elle les considère en cela comme un apport important pour l'ensemble de la société. Arnaud Alessandrin, en complément, ajoute qu'il n'est pas souhaitable d'adopter des politiques de lutte contre les discriminations et de promotion des droits et du respect des personnes LGBTIQ+ sans être en lien avec le secteur associatif. En effet, les associations connaissent les vécus et les discriminations que rencontrent les personnes stigmatisées en raison de leur orientation sexuelle/affective et/ou de leur identité/expression de genre, les partagent souvent, mettent en place des solutions pour soutenir ces populations, sont actives sur le terrain et créatives dans la réalisation de projets relatifs à ces thématiques. Le cumul de ces expériences de terrain a permis aux associations de développer une expertise très concrète par rapport aux communautés LGBTIQ+.

La majorité des intervenant-e-s, durant la Pré-conférence des Villes inclusives, ont insisté sur le fait que le travail associatif est central

dans la mise en place de politiques publiques inclusives et chaque projet présenté au cours de cette journée a été réalisé en partenariat avec des associations locales. Dans les projets explicités par Yolande Gerber, adjointe au Délégué à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne (Suisse), et par Alain Lavoie de la Ville de Montréal (Canada), des consultations¹⁸ ont été réalisées notamment auprès des associations pour mieux identifier les thématiques à approfondir, les enjeux spécifiques pour les personnes LGBTIQ+, ainsi que leurs besoins pour l'établissement de politiques publiques. Dans la Région Bruxelles-Capitale, le projet des fiches de signalement présenté par Aline Distexhe a été constitué en travaillant avec la RainbowHouse de Bruxelles tout au long du processus – de la création du formulaire à l'analyse des résultats – et le recueil des signalements était organisé dans les locaux de l'association.

Hélène Dureux, chargée de projets LGBTIQ+ à la Ville de Paris (France), a quant à elle présenté un projet de création de plusieurs groupes de travail, démarrés en septembre 2020 et portant sur quatre thématiques : la visibilité lesbienne, l'accueil des personnes trans*, la santé des personnes LGBTIQ+ et l'homo/trans* parentalité. Le but de ces groupes de travail est de réunir associations et services de la Ville pour traiter de ces thématiques et d'aborder les besoins des personnes concernées directement avec les municipalités pour voir ce qui peut être mis en place, en se basant sur une idée d'échange. Hélène Dureux souligne la rareté de ce genre de démarches réunissant directement l'administration publique et les associations

LGBTIQ+ pour créer un projet ensemble. Ce processus est encore en cours et, à ce jour, 28 associations et dix des vingt services de la Ville y ont participé.

Si l'importance des associations est très claire, elles évoluent toutefois dans des situations de précarité et ont également besoin des villes pour pérenniser leurs actions. En effet, elles reposent, pour beaucoup, sur du travail bénévole, elles manquent de financements et de postes pérennes, de lieux de rencontres ou de réalisation de projets et, parfois, également de soutien sociétal et politique. Clémence Zamora Cruz affirme qu'il est nécessaire d'institutionnaliser la lutte contre les LGBTIQ+phobies et de valoriser les savoirs militants pour permettre aux associations de stabiliser leur situation et d'être reconnues comme portant une réelle expertise – soit des savoirs à rémunérer – dans leurs domaines. Elle ajoute que, pour qu'une entente se crée entre les villes et les associations, il est nécessaire de se demander pourquoi et comment soutenir ces dernières.

Clémence Zamora Cruz offre plusieurs réponses, notamment financer et pérenniser les actions associatives, offrir un soutien logistique et/ou matériel – par exemple en mettant des locaux à disposition – visibiliser et communiquer autour des projets associatifs. Il est surtout central de discuter avec les associations LGBTIQ+, d'instaurer un dialogue et de l'alimenter, pour réfléchir avec elles aux meilleurs moyens de les soutenir. Pour que ce dialogue puisse être instauré, il faut penser à la situation des associations, par

exemple au fait que le travail associatif étant avant tout bénévole, les personnes faisant partie des associations ont probablement une autre activité salariée, et qu'elles ne sont, par exemple, pas disponibles pour des rendez-vous pendant les heures de bureau. Trouver des horaires adaptés à la fois aux administrations publiques et aux acteur-trice-x-s associatif-ve-x-s est un premier pas dans la construction d'un dialogue respectueux.

Enfin, le contexte dans lequel s'inscrit ce dialogue est également prégnant pour déterminer ce qui peut ou non être fait. À Ouagadougou par exemple, Adama Zerbo explique que la municipalité travaille en étroite collaboration avec les associations locales, dont il reconnaît le travail et les précieuses connaissances, et que, pour le moment, ce soutien reste discret. L'accompagnement des populations LGBTIQ+ locales a débuté en 2013, par le biais d'un plan d'action pour la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) qui avait un axe de prise en charge des « personnes vulnérables », dans lesquelles étaient discrètement intégrées les personnes LGBTIQ+. La municipalité soutient aussi les associations financièrement, et a mis en place un cadre de discussion pour mieux accompagner les personnes concernées dans leurs actions quotidiennes. Elle organise par exemple, avec la police locale, la sécurité des personnes LGBTIQ+ lors des manifestations annoncées.

Quel que soit le contexte ou la taille de la municipalité, ces exemples illustrent la possibilité et la pertinence de mettre en place

des actions visant à soutenir les associations, la première étape de ce partenariat étant l'instauration d'un dialogue. Clémence Zamora Cruz rappelle que l'association française Inter-LGBT a, pour cela, rédigé un guide de bonnes pratiques en 2014 qui pointe les actions qu'il est possible de mettre en place, gratuitement ou non, selon les opportunités et les moyens des villes. Depuis 2014, ce guide a été réédité et se décline à présent en trois volets : agir pour les LGBTIQ+ dans les communes, dans les départements et dans les régions¹⁹.

3.2. Travail en réseaux

Comme l'introduit la partie précédente, le travail en réseaux est au cœur de la mise en place de politiques publiques inclusives efficaces et cohérentes pour les personnes LGBTIQ+, puisqu'il permet un soutien mutuel, la valorisation d'expertises associatives, mais également l'échange de bonnes pratiques, la possibilité de comparer l'efficacité des mesures prises ainsi que la participation au plaidoyer international. Le travail en réseaux se décline à plusieurs niveaux : d'abord par l'échange et le dialogue entre organismes similaires, qui conversent chacun avec la société civile, puis dans l'échange inter-organismes, comme c'est le cas notamment entre villes et associations. De plus, ce travail

s'effectue à des échelles locales, nationales et internationales.

Les villes travaillent en premier lieu avec les organismes présents sur leur territoire, elles sont par exemple en lien avec les associations, les collectifs ainsi que d'autres institutions, telles que les universités. Dans la discussion de la Pré-conférence des villes inclusives, intitulée « Les villes au cœur de la lutte contre les discriminations », ont été présentés les points de vue militant – principalement exposé dans la partie précédente – et académique. Si le premier était exprimé par une voix pour le collectif, définissant les besoins associatifs, le second a plutôt été présenté par des personnes dont l'intérêt académique personnel portait sur des thématiques LGBTIQ+. Cela montre que, s'il est possible de travailler en partenariat avec, par exemple, certains centres dédiés faisant parties des universités, il est toutefois plus courant de créer des collaborations avec des individus désireux de faire des recherches sur ces questions. S'il est clair que les associations LGBTIQ+ luttent pour les diversités qu'elles représentent, le secteur académique ne peut quant à lui pas prétendre à une telle unité de point de vue quant aux thématiques LGBTIQ+, même si certain-e-x-s universitaires œuvrent aussi en son sein pour faire avancer les droits et le respect des diversités.

Au niveau national, nous retrouvons également les associations ainsi que les réseaux de Villes. Mohammad Mousa, chargé de programme à la Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR) de la Commission canadienne pour l'UNESCO, présente notamment la

Coalition des municipalités inclusives au Canada (CIM), qui regroupe plus de 80 municipalités du pays de tailles variées dans le but d'améliorer leurs politiques publiques pour lutter efficacement contre toutes formes de discriminations, d'exclusion et d'intolérance.

Il rappelle à ce sujet que le message principal de la CIM était initialement la lutte contre le racisme, mais qu'en raison du contexte canadien où le discours concernant les personnes LGBTQ2+ s'insère dans une vision intersectionnelle et inclusive des populations autochtones notamment, la Coalition a décidé d'inclure cette thématique à ses engagements. En s'engageant pour les personnes LGBTQ2+, le réseau a constaté que l'évolution du discours sur les minorités sexuelles et de genre dépassait les programmes et politiques du gouvernement canadien, et que les municipalités avaient besoins de conseils pour répondre aux demandes de leurs citoyen-ne-s sur ces thématiques. La CIM a ainsi rédigé un guide de bonnes pratiques²⁰ à destination de ses membres pour s'assurer qu'ils disposent d'un moyen simple et efficace d'accéder aux meilleures pratiques d'autres municipalités pour envisager leurs politiques locales, surtout les municipalités de plus petite taille et rurales qui ont moins de ressources et d'expérience pour s'emparer des enjeux LGBTQ2+.

Des réseaux internationaux de villes existent également, la CIM a d'ailleurs été créée par la section canadienne de l'un d'eux, l'ICCAR, formée à la suite de la Conférence mondiale contre le racisme à Durban (Afrique du Sud) en 2001. L'Association internationale des Maires

francophones (AIMF) est un autre réseau international de villes, dont fait partie la Ville de Genève, représentée par Sami Kanaan, conseiller administratif, qui s'est exprimé à ce sujet en clôture de la Pré-conférence des villes inclusives. L'AIMF est un réseau de villes composé de 293 membres dans 54 pays de la francophonie qui vise la création d'espaces de coopération au-delà des frontières.

L'une de ses commissions, dans laquelle est traitée la thématique des diversités, s'intitule « Vivre ensemble » et cherche à contribuer à un milieu de vie inclusif et sûr dans une optique de respect et de cohésion sociale. L'AIMF a ainsi décidé d'accompagner et de soutenir les villes désireuses de s'investir dans la lutte contre les LGBTQ+phobies et a publié en 2018 le guide *L'inclusion des personnes LGBTQ+ dans la ville : comment promouvoir le vivre-ensemble à l'échelle locale*²¹. Ce processus d'inclusion se décline en trois objectifs : mobiliser les autorités locales, favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes ainsi qu'élaborer et diffuser des bonnes pratiques au sein du réseau. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des valeurs d'égalité et de non-discrimination de l'association, les villes-membres ayant la liberté d'investir ou non ces thématiques sur la base de leur volontariat.

Le Rainbow Cities Network (RCN) est le réseau international spécialisé sur les questions LGBTQ+ dans les collectivités publiques. Son coordinateur, Manuel Rosas Vázquez, explique que le RCN, devenu une organisation internationale autonome en 2018, est composé de 35 villes-membres issues de 17 pays et

qu'il a vu une croissance constante depuis sa création en 2013. Pour pouvoir faire partie de ce réseau, il est nécessaire de mener des politiques actives et inclusives des personnes LGBTIQ+ et d'avoir au moins une personne de référence sur ces enjeux au sein de l'administration publique.

Les principaux objectifs du réseau sont l'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur les questions LGBTIQ+ dans les politiques locales, la collaboration pour améliorer la visibilité des personnes concernées, le soutien d'initiatives locales adoptant une approche intersectionnelle, ainsi que l'établissement de liens à l'international avec d'autres réseaux et organisations dans le but de faire progresser les conditions de vie des personnes LGBTIQ+. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont menées annuellement, comme la rencontre et l'échange de bonnes pratiques entre villes membres, le partage et la publication de documents référençant les mesures inclusives les plus efficaces mises en place par chaque ville, ainsi que d'autres actions symboliques de visibilité. Le RCN est également en train de rédiger un document de bonnes pratiques, basé sur l'expérience des villes-membres, pour encourager de nouvelles municipalités à prendre des mesures de lutte contre les discriminations et de promotion des droits LGBTIQ+.

Le dernier réseau qui sera présenté ici n'est autre qu'Egides – L'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités, organisatrice de la Conférence internationale de Genève « Vivre l'égalité et les diversités dans la francophonie : culture, santé, sécurité » qui s'est tenue du 30

juin au 2 juillet 2021. Comme l'explique Michaël Arnaud, directeur général de l'association, Egides est une alliance de plus de 150 organisations de la société civile situées dans 31 pays qui ont pour but commun la lutte pour les droits des personnes LGBTIQ+ dans le monde francophone. Partageant des valeurs féministes, intersectionnelles et décoloniales, ce réseau s'est formé sur la base du constat de l'absence d'association internationale LGBTIQ+ francophone.

En effet, la plupart des associations existantes – comme ILGA²² ou le RCN – travaillent en anglais, ce qui rend les espaces de discussions et d'échanges, ainsi que les documents de référence peu accessibles aux personnes LGBTIQ+ parlant le français. Michaël Arnaud souligne cependant la nécessité que les activistes francophones puissent échanger entre elleux, se connecter, et faire converger leurs voix pour être entendu-e-x-s sur la scène internationale. Il rappelle à ce titre que même si des fonds sont alloués aux causes LGBTIQ+ par des institutions et des gouvernements, très peu d'entre eux sont basés dans un pays francophone. En outre, les enjeux relatifs à ces populations sont largement sous-financés, ce qui participe à la précarité des associations, freine l'avancement de leur agenda politique et limite le renforcement de leurs capacités. Egides souhaite donc pallier les difficultés que rencontrent les militant-e-x-s LGBTIQ+ francophones en favorisant les échanges et le dialogue, en soutenant le renforcement des capacités de ses membres, en créant des ressources en langue française et en améliorant l'accès de ces organismes à des financements. L'association a notamment créé le Fonds Charlot Jeudy, qui vise à financer des projets

d'organisations LGBTIQ+ promouvant les droits humains des personnes concernées et proposant l'amélioration de leurs conditions de vie.

Michaël Arnaud précise qu'Egides est une association par et pour ses membres actifs – qui ne peuvent être que des associations ou collectifs francophones travaillant sur la défense des droits des personnes concernées – et que ce sont elleux qui mettent leurs besoins en avant et participent activement à créer le futur de cette jeune alliance, née en mai 2019. En plus des membres actifs, il est aussi possible d'adhérer à Egides en tant que membre associé – c'est-à-dire soit en tant que collectivité œuvrant sur ces thématiques mais qui ne sont pas des associations ou des collectifs, soit en tant qu'organisation alliée dont le mandat principal n'est pas lié directement aux questions LGBTIQ+, mais qui les soutient – c'est le cas notamment de la Ville de Genève. Cependant, Michaël Arnaud rappelle qu'Egides ne cherche pas à se substituer aux relations entre les villes et les organisations locales ; l'alliance se veut plutôt une facilitatrice de relations et une créatrice de ponts en se posant comme un soutien clair, en particulier aux petits groupes dont la voix est bien souvent silencieuse.

20 Caitlin Downie. (2019). L'inclusion des personnes LGBTQ2+ : Guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde. Rapport de la Coalition des Municipalités Inclusives.

21 Alonzo et al. (2019). « L'inclusion des personnes LGBTIQ+ dans la ville : comment promouvoir le vivre-ensemble à l'échelle locale ? », École urbaine de Sciences Po et AIMF.

22 Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes.

4. Politiques internes aux municipalités

La Ville, en tant que collectivité publique, prestataire de services, employeuse et administratrice est en lien quotidiennement avec la majorité de ses citoyen-ne-x-s. Ce rôle si important dans la vie de la population locale s'accompagne évidemment de responsabilités, et elle se doit d'être exemplaire en matière de lutte contre les discriminations et de promotion et de respect des droits des personnes LGBTIQ+, car ces dernières représentent une partie de la citoyenneté qui l'habite et la pratique. De nombreuses villes ont déjà mis sur pied des stratégies municipales au sujet des enjeux LGBTIQ+ – c'est le cas notamment de Genève²³ et Paris²⁴ – qui posent des objectifs pour améliorer les conditions de vie des citoyen-ne-x-s et employé-e-x-s concerné-e-x-s et qui inscrivent ces thématiques à l'agenda politique local. En plus de la création de politiques publiques inclusives des personnes LGBTIQ+, les municipalités ont la possibilité de mettre en place différentes mesures en interne pour le respect et la protection des diversités qui font partie de leur personnel.

Carine Landolt, formatrice à la Ville de Genève et co-fondatrice de LWORK, réseau professionnel de femmes homosexuelles, décrit ce qu'elle nomme la « politiques des quatre piliers », qui font partie des bonnes pratiques proposées par Pride@Work²⁵ – groupe actif pour l'égalité des droits des employé-e-x-s LGBTIQ+ dans leurs entreprises, dont elle est co-fondatrice. Cette partie est organisée en fonction de ces quatre piliers, qui s'articulent comme suit : le premier est consacré à la Ville comme employeuse, en lien avec la question de la formation du personnel, le deuxième à la communication interne et au positionnement des municipalités, le troisième à la manière d'adapter les textes institutionnels relatifs aux enjeux LGBTIQ+ et, enfin, le dernier, aux ressources qui peuvent être mobilisées.

²³ Ville de Genève : Stratégies municipales LGBTIQ+ 2030

²⁴ Ville de Paris : Plan des 32 mesures pour lutter contre les LGBTphobies

²⁵ Pride@Work Suisse Romande. Bonnes pratiques : créer un climat inclusif pour les employé-e-s LGBT.

4.1. Ville comme employeuse

La Ville, en tant que fournisseuse d'emplois, se doit de ne pas (re)produire des discriminations à l'encontre des employé-e-x-s LGBTIQ+, de favoriser un climat de travail inclusif pour tou-x-te-s, de se montrer intolérante à tout type de discriminations à l'interne. Il lui faut également s'assurer de proposer une prise en charge adaptée en cas de discrimination, s'insérant dans un dispositif de ressources humaines fonctionnel, inclusif et respectueux. La Ville de Lausanne a, par exemple, formulé trois engagements forts pour les politiques publiques inclusives des personnes LGBTIQ+ lors d'un événement qu'elle organisait en février 2020, dont l'un d'eux est l'engagement de la Ville à mener une politique du personnel inclusive et non-discriminante.

Un autre point important, soulevé à de nombreuses reprises lors de la Pré-conférence des villes inclusives, concerne la formation de l'ensemble du personnel des collectivités publiques sur les thématiques LGBTIQ+ et leurs différents enjeux. Cette formation peut être mise en place par étapes, comme c'est le cas à la Ville de Genève, où elle s'adresse prioritairement aux chef-fe-x-s de services, aux responsables RH, puis au reste du personnel. Le personnel en lien direct avec les citoyen-ne-x-s – et donc rencontrant possiblement plus

de personnes concernées – devrait aussi être formé en priorité. Carine Landolt, qui forme les collaborateur-trice-x-s de la Ville de Genève avec Guillaume Mandicourt, chargé de projets LGBTIQ+ à la Ville de Genève (Suisse), explique que ces formations sont données sur une journée entière et accessibles à tou-x-te-s dans le cadre d'une formation continue sur inscription ou obligatoire, en fonction des services et du statut hiérarchique des personnes.

Elle précise que ces formations se déclinent sur plusieurs axes. Le premier s'appuie sur le principe que tout le monde ne connaît pas les diversités en termes d'orientations sexuelles/affectives et d'identités/expressions de genre. Il faut donc partir des connaissances des personnes en formation et les affiner afin de pouvoir déconstruire les stéréotypes relatifs aux personnes LGBTIQ+. Elle souligne que, pour ce premier axe, il faut garder une certaine ouverture et offrir un espace de parole aux collaborateur-trice-x-s pour qu'ils puissent y déposer leurs préjugés et pour pouvoir travailler sur ceux-ci et à leur déconstruction, dans une posture inclusive. Le deuxième axe vise à l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée. En effet, Carine Landolt précise à ce sujet que vie privée et professionnelle sont en perpétuelle interaction, s'insérant dans des discussions plus ou moins informelles sur le lieu de travail notamment. Elle rappelle que, comme l'indique le document de Pride@Work, 58% des personnes LGBTIQ+ en Suisse ne révèlent pas leur orientation sexuelle/affective ou leur identité de genre au travail, ce qui signifie qu'elles sont tout le temps en train d'adopter une stratégie d'évitement dans leurs relations

interpersonnelles sur leur lieu de travail, ce qui nuit à leur bien-être et à leur intégration.

Pour approfondir la thématique de la formation, elle précise que pour être en mesure de former le personnel municipal – ou d’offrir des formations sur les enjeux LGBTIQ+ dans d’autres secteurs – il ne suffit pas d’avoir les connaissances et l’expertise, il faut avant tout avoir des capacités pédagogiques et formatrices. Cette réflexion peut donc être étendue au secteur associatif, qui détient les connaissances et l’expertise sur les personnes LGBTIQ+ et leurs vécus, mais pas toujours les outils pédagogiques nécessaires pour transmettre cette expertise. Il faudrait donc trouver le moyen d’offrir ces outils aux membres des associations, pour éviter qu’iels ne restent en marge des formations portant sur les populations qu’iels défendent et accompagnent quotidiennement.

En plus de l’expérience de la Ville de Genève, les représentant-e-s des Villes de Paris et Montréal, Hélène Dureux et Alain Lavoie, ont explicité que la formation et la sensibilisation du personnel municipal faisaient aussi partie de leur plan d’action respectif. À la Ville de Montréal, la formation est offerte aux services, avec, comme service visé de manière prioritaire, la Police.

Enfin, si ces formations sont effectivement axées sur les thématiques et enjeux LGBTIQ+, elles offrent une opportunité supplémentaire de compréhension des expériences de vie d’autrui, de déconstruction des stéréotypes et, peut-être, de prise de conscience de ses privilèges. Elles sont donc utiles globalement,

pour générer empathie et compréhension de situations spécifiques, et permettent d’envisager et entrevoir l’ampleur des diversités présentes dans la société et d’ainsi mieux comprendre et lutter contre l’ensemble des discriminations.

4.2. Communication et positionnement

Le pilier abordant le sujet de la communication est, selon Carine Landolt, l’un des plus importants. Cette communication est multidirectionnelle, et, si un point touchant à la visibilité des personnes LGBTIQ+ concerne le fait que la Ville communique sur ses engagements avec le grand public – tout en mettant en avant le travail réalisé par les associations – il sera ici plutôt question de la communication institutionnelle, au sein même des municipalités. En effet, il est primordial que les valeurs de l’institution soient communiquées à l’interne, comme par exemple dans les contrats, règlements ou chartes, qui seront abordés ci-après.

Carine Landolt souligne qu’il est également nécessaire que les personnes occupant les hauts postes de la hiérarchie communiquent régulièrement à tout le personnel ces valeurs de non-discriminations, d’inclusion et de respect des personnes LGBTIQ+.

Communiquer signifie, de fait, se positionner en faveur des diversités à la totalité des collaborateur-trice-x-s, qu'ils aient des postes à durée indéterminée ou temporaire. Cette communication est importante pour dissuader tout type de discriminations à l'intérieur des municipalités qui, comme l'a révélé Yolande Gerber suite à la consultation mise en place par la Ville de Lausanne (Suisse), sont encore trop fréquentes. Ces prises de position peuvent se faire dans le cadre d'événements organisés à l'interne, dans les formations données aux collaborateur-trice-x-s, par des documents à signer ou à lire, dans des courriels ou directement sur le site des villes.

Cette aptitude communicationnelle des institutions publiques, si elle doit être prise en charge et portée par la hiérarchie de façon affirmée et régulière, doit également aller dans le sens inverse. Carine Landolt le précise, il faut également que les collaborateur-trice-x-s puissent communiquer avec leur hiérarchie s'ils sont victimes ou témoins de discriminations dans la municipalité. Pour que cela soit possible, il faut avoir confiance en sa hiérarchie sur ces questions, d'où l'importance qu'elle se positionne également à l'interne et pas seulement auprès du grand public. Il faut également être en mesure de savoir à qui parler, de pouvoir identifier facilement les ressources ou les personnes dédiées aux questions LGBTIQ+ – ou qui ont été formées sur le sujet – dans son service ou dans l'ensemble de l'administration publique. Si un groupe LGBTIQ+ existe au sein de la collectivité, il peut également servir de relai entre les employé-e-x-s et la hiérarchie pour ces questions, en

offrant ainsi la possibilité de faire remonter les informations sensibles. Mettre à disposition ces outils, ressources et contacts, est une nécessité sur laquelle nous reviendrons.

4.3. Adaptation des documents écrits

Lors de la Pré-conférence des Villes inclusives, différentes mesures administratives ont été présentées par les représentant-e-s des villes. Le fait de rendre les formulaires administratifs plus inclusifs a notamment été évoqué à plusieurs reprises, par exemple par Yolande Gerber qui est en train d'élaborer un plan d'action pour les personnes LGBTIQ+ à Lausanne (Suisse). Depuis 2019, certains services de la ville mettent leurs formulaires à jour de façon autonome, cependant, la mise en consultation montre que la majorité d'entre eux restent encore peu inclusifs des diversités à ce jour. Ils devraient inclure notamment des possibilités plus vastes par rapport au genre de la personne y répondant ou s'abstenir de poser cette question-là, inclure tous les types de familles – en utilisant par exemple le mot « parent » plutôt que « mère » et « père » – ainsi que les différents types d'unions civiles, sans être hétéronormés, et en utilisant un langage inclusif dans toutes les communications ainsi que tous les documents.

Pour faciliter la mise en place de tels formulaires, Alain Lavoie décrit le fait que la Ville de Montréal (Canada), à la suite de sa consultation, a mis en place une boîte à outils sur les thématiques LGBTQ2+, qui s'intitule « Pour une ville diversifiée et inclusive »²⁶, contenant six fiches pratiques et trois vidéos à destination du personnel administratif. Une de ces fiches pratiques porte notamment sur la création de formulaires inclusifs. Cette solution est intéressante, car elle offre des indications accessibles en tout temps aux services, pour autant que ceux-ci aient la volonté de modifier leurs formulaires, et que ces fiches soient actualisées régulièrement.

Comme dit précédemment, Carine Landolt rappelle que les diversités relatives aux orientations sexuelles/affectives et aux identités/expressions de genre sont loin d'être connues de tou-x-te-s, il est donc complexe de demander à des personnes de s'aligner à des valeurs qui leur sont inconnues. La Ville de Montréal a pris cela en considération dans la réalisation de sa boîte à outils, puisque dans les autres fiches pratiques, il y a également une fiche sur l'abécédaire du vocabulaire LGBTQ2+, une pour explorer la non-binarité, une pour rendre les services municipaux plus inclusifs, une pour s'allier aux communautés LGBTQ2+ et, enfin, une fiche recensant les ressources sur le territoire montréalais.

Les vidéos, quant à elles, servent à approfondir certaines thématiques. La première, « Ville inclusive et diversifiée », reprend les résultats de la consultation et montre qu'un quart des répondant-e-x-s LGBTQ+ ne sont pas à l'aise

d'avoir recours aux services municipaux, ce qui rejoint les constats précédents au sujet de l'accessibilité de ces services. Cette vidéo rappelle aussi les pistes d'actions, comme la création de formulaires inclusifs, le fait de dégenrer les espaces, et prendre conscience de ses préjugés pour éviter de les projeter sur autrui ou qu'ils glissent vers une forme de discrimination. Nous reviendrons sur les deux autres vidéos dans la partie concernant les ressources.

Une autre mesure administrative intéressante, proposée par Carine Landolt, est le fait que la municipalité communique son positionnement de non-tolérance face aux LGBTIQ+phobies à chaque fois qu'une nouvelle personne est engagée. La Ville se doit de mettre en avant ses valeurs et engagements dès l'embauche du personnel, par exemple en incluant ceux-ci comme clauses du contrat de travail à signer à l'engagement ou en rédigeant des chartes et règlements qui spécifient ce positionnement en faveur du respect des personnes LGBTIQ+ au sein de l'institution. Ces documents, qui régissent la vie du personnel dans les municipalités, – avec ou sans la question des diversités – devraient, selon elle, être mis à jour pour contenir ces points. Leur actualisation devrait, de plus, être accompagnée d'une mise en avant systématique et régulière, dans le but de rappeler ces valeurs à l'ensemble du personnel municipal, sans oublier que ces rappels sont également utiles aux employé-e-x-s qui travaillent depuis longtemps pour l'administration publique.

4.4. Ressources

Le quatrième pilier présenté par Carine Landolt considérait le fait d'avoir au moins une personne-ressource au sein de la municipalité. C'est le cas de la Ville de Genève, qui, au sein du service de l'Agenda 21 – Ville durable, a engagé Guillaume Mandicourt en 2012 en tant que chargé de projets LGBTQ+. La Ville de Paris compte aussi une chargée de projets LGBTQ+, Hélène Dureux, accompagnée et soutenue dans ses actions par la présence d'une personne concernée dans le milieu politique, à savoir Jean-Luc Romero-Michel, adjoint à la Maire et chargé des questions de droits humains, d'intégration et de lutte contre les discriminations. Adama Zerbo explique également que la Ville de Ouagadougou compte des personnes de contact pour les associations LGBTQ+ qui ont reçu une formation à ce sujet, surtout dans les services sociaux et médicaux.

Faute d'avoir des personnes-ressources spécifiques, il est également utile d'encourager la création un groupe d'employé-e-x-s LGBTQ+, et/ou un groupe allié aux causes LGBTQ+. Cumuler ces trois possibilités est idéal, et permet aux municipalités de s'appuyer sur différents leviers d'actions collectifs pour le respect et l'inclusion des personnes LGBTQ+ dans les collectivités publiques. La Ville de Montréal, dans sa boîte à outils, propose une fiche pratique sur le fait d'être une personne

alliée et les bonnes pratiques dans ce sens, ainsi qu'une vidéo approfondissant ce sujet. Cette dernière, intitulée « Être une personne alliée », montre comment offrir son soutien, être à l'écoute des personnes LGBTQ+, ainsi que respecter les pronoms utilisés par la personne et savoir comment intervenir si l'on est témoin de discriminations. Alain Lavoie relève que cette proposition soulève beaucoup de commentaires positifs dans l'administration municipale, et partage qu'en tant qu'homme gay, cette action est très parlante et importante pour lui. La Ville de Genève a, quant à elle, également une association du personnel LGBTQ+ et allié, formée au sein de son administration.

Le fait d'avoir des ressources à disposition pour le personnel municipal peut aussi signifier lui offrir des informations sur les orientations sexuelles/affectives et les identités/expressions de genre. La dernière vidéo de la boîte à outils montréalaise aborde par exemple la thématique « Être trans* », et montre le parcours d'un employé qui a effectué une transition de genre, pour renseigner les personnes des réalités et vécus des personnes transgenres. Comme dit précédemment, deux fiches portent aussi sur des éclaircissements thématiques, notamment sur la non-binarité et sur le vocabulaire correct pour parler des personnes LGBTQ+. Cette boîte à outils offre ainsi au personnel municipal la possibilité de se renseigner, et donc d'être plus conscient-e-x-s et à l'écoute des enjeux LGBTQ+ que peuvent traverser les citoyen-ne-x-s ainsi que certain-e-x-s de leurs collègues.

Finalement, comme le maintient Carine Landolt, il est nécessaire de pouvoir identifier

facilement les personnes-ressources, les personnes portant des projets LGBTQ+, les groupes LGBTQ+ et alliés ainsi que les autres aides qui peuvent être présentes dans les collectivités publiques. Référencer ces personnes ainsi que les autres ressources potentielles dans un document connu de toux-te-s peut être utile à cet effet. Alain Lavoie, décrit que l'une des fiches pratiques recense les ressources sur le territoire montréalais pour les personnes concernées ou alliées, au niveau des associations, des syndicats, de la ville et de ses ressources humaines. Ce travail peut être réalisé par toutes les municipalités à moindre frais, en rassemblant ces ressources pour les proposer à leurs employé-e-x-s et, ainsi, faire de ceux qui ne sont pas des personnes concernées, des allié-e-s de qualité, qui sauront peut-être aussi accompagner des personnes en cas de besoin.

²⁶ Cette boîte à outils n'est pas accessible en ligne, car elle est réservée aux employé-e-x-s de la Ville de Montréal (Canada).

5. Conclusion

Comme nous le montre les différentes interventions de la Pré-conférence des villes inclusives, une grande variété d'outils de bonnes pratiques sont d'ores et déjà à disposition des collectivités publiques pour l'implémentation de politiques inclusives. Ils se déclinent sur différents plans, notamment la lutte contre les LGBTIQ+phobies ou la promotion et le respect des droits des personnes LGBTIQ+, dans les espaces publics ainsi que dans les institutions et leurs différents services.

Proposés par des associations, des municipalités ou des organisations internationales, par des personnes concernées ou alliées, ces outils montrent la multitude d'idées existantes pour l'inclusion des diversités dans les citoyennetés locales. Cette diversité d'outils de bonnes pratiques offre de vastes possibilités d'adaptation à toutes les tailles et contextes des collectivités publiques, qui peuvent mettre en place, à leur échelle et avec leurs moyens, des mesures inclusives. Arnaud Alessandrin rappelle qu'il n'est pas possible d'uniformiser les villes dans la lutte contre les discriminations, car elles n'ont pas toutes la même maturité sur ces questions, ni les mêmes moyens d'action ou les mêmes réalités. C'est pour cela qu'il faut souligner encore l'importance du travail en réseaux, qui permet d'échanger et de trouver les pratiques les plus appropriées aux différentes municipalités et à leurs citoyen-ne-x-s.

Antoine Le Blanc, plaidant en faveur de l'intersectionnalité, relève toutefois que ces mesures peuvent être extrêmement

difficiles à mettre en place dans des villes qui se construisent de façon de plus en plus standardisée et uniforme et qui visent l'efficacité avant tout, car, ce faisant, elles deviennent de plus en plus semblables et de moins en moins capables d'accueillir et de visibiliser les diversités qu'elles contiennent. Pour lui, inclure les groupes stigmatisés passe par le fait de repenser l'espace urbain qui, dans son orientation actuelle vers la conformité, relève déjà d'une forme de violence contre les diversités, plutôt que de la promesse de leur inclusion.

L'engagement des Villes reste cependant une nécessité pour la lutte contre les discriminations et pour la promotion et le respect des droits des personnes LGBTIQ+, et les différents exemples mobilisés dans ce rapport participent à montrer que les Villes commencent à prendre leurs responsabilités pour l'inclusion de tou-x-te-s les citoyen-ne-x-s. Néanmoins, comme le rappelle Arnaud Alessandrin, les Villes ne peuvent être les seules responsables, ni les uniques porteuses de ces engagements pour un meilleur vivre ensemble.

Le soutien de l'Etat et des autres collectivités publiques dans cette lutte et dans l'implémentation de politiques publiques inclusives ne peut être négligé. Il doit également se positionner et accompagner les communautés LGBTIQ+ locales et internationales, communiquer sur ce sujet, être un pilier et un soutien pour les villes qui travaillent en ce sens. Si de nombreux obstacles s'érigent encore face à la promotion et au respect des droits des personnes LGBTIQ+, mettre en place des politiques publiques

inclusives et soutenantes pour les diversités sexuelles et de genre représente un socle solide d'actions bénéfiques aux personnes concernées. Tout cela dans le but de construire ensemble une ville plus juste et suffisamment bienveillante pour permettre aux personnes LGBTIQ+ d'être elles-mêmes publiquement, dans l'espace comme au sein des services publics, sans craindre représailles et discriminations.

Les journées de conférence suivant la Pré-conférence des villes inclusives permettent de mettre en lumière des enjeux clefs et actuels du point de vue des personnes concernées invitées par Egides, en les articulant autour de trois axes thématiques : vivre en réseau, vivre en sécurité et vivre en santé. Les informations issues de cette conférence internationale permettront l'actualisation des données et des réalités de terrain que vivent les personnes LGBTIQ+ dans les pays francophones. Elles feront l'objet d'un rapport rédigé pour les personnes concernées et basé sur leurs précieux apports en tant qu'expert-e-x-s de terrain pour proposer des ressources en langue française. Tout comme la Pré-conférence et la Conférence d'Egides, ces deux rapports se compléteront ainsi, puisque le premier présente principalement des outils et démarches institutionnelles, tandis que le second met plus particulièrement en lumière les points de vue, actions et besoins de militant-e-x-s LGBTIQ+.

Lors de la Pré-conférence des villes inclusives, Stéphanie Palancade, coordinatrice événementiel d'Egides, présente cette première conférence de l'association en rappelant les valeurs fondamentales de celle-ci : donner la parole,

faire des ponts, rendre visible, entendre, écouter et accompagner les membres pour qu'ils soient vu-e-x-s, entendu-e-x-s, créer enfin un espace pour potentialiser le développement de leurs actions de terrain partout en francophonie. Ce sont ces mêmes valeurs qu'il faut garder à l'esprit dans le processus d'implémentation de politiques publiques pour que celles-ci soient réellement inclusives des communautés LGBTIQ+ à travers le monde et de l'immense diversité qu'elles dénombrent.

Références

Arnaud Alessandrin, Naïma Charaï et Johanna Dagorn (dir.). (2016). La ville face aux discriminations. In : *Les Cahiers de la LCD – Lutte contre les discriminations*, vol. 1.

Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn. (2019). Les LGBTphobies dans Bordeaux. Rapport de recherche. Mairie de Bordeaux. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02431458/document>, consulté le 15.07.2021.

Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn. (2020). Insultes, violences, discriminations : un enquête sur l'inaction des témoins. In : *CNRS, Le Journal, Point de vue*. En ligne : <https://lejournal.cnrs.fr/billets/insultes-violences-discriminations-une-enquete-sur-linaction-des-temoins>, consulté le 04.08.2021.

Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn. (2020). *Le rôle de la ville dans la lutte contre les discriminations*. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Bruxelles Prévention & Sécurité (bps-bpv). (2021). *Plan Global de Sécurité et de Prévention 2021-2024 de la Région Bruxelles-Capitale*. En ligne : <https://bps-bpv.brussels/sites/default/files/2021-03/1507-BPS%20-%20PGSP-FR-AS.pdf>, consulté le 30.08.2021, pp.45 et 47.

Caitlin Downie. (2019). *L'inclusion des personnes LGBTQ2+ : Guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde*. Rapport de la Coalition des Municipalités Inclusives. En ligne : https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/canadacouncil/K34-6-2019-fra.pdf, consulté le 12.07.2021.

Inter-LGBT. (n.d.). *Agir pour les LGBTIQ+ dans la commune : 76 idées d'actions pour les municipalités*. En ligne : <http://www.inter-lgbt.org/>

[agirpourleslgbtqidanslescommunes/](http://www.inter-lgbt.org/agirpourleslgbtqidanslescommunes/), consulté le 30.08.2021.

Inter-LGBT. (n.d.). *Agir pour les LGBTIQ+ dans les départements : 66 idées d'actions pour les collectivités*. En ligne : <https://www.inter-lgbt.org/agirpourleslgbtqidanslesdepartements/>, consulté le 30.08.2021.

Inter-LGBT. (n.d.). *Agir contre les discriminations au niveau régional : 67 idées d'actions pour les collectivités*. En ligne : <http://www.inter-lgbt.org/agirpourleslgbtqidanslesregions/>, consulté le 30.08.2021.

Institut du Nouveau Monde. (2020). *Consultation des communautés LGBTQ+ à Montréal*. Rapport Final. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_FINAL_LGBTQ%2B_V3.PDF, consulté le 12.07.2021.

Karine Duplan. (2021). *WE ARE EVERYWHERE. Revendications et réappropriations de l'espace et de la citoyenneté par les minorités sexuelles en contexte de ville néolibérale*. Vidéo de présentation. En ligne : <https://www.unige.ch/cmcss/recherche/recherches/we-are-everywhere-les-minorites-sexuelles-en-contexte-de-ville-neoliberal-2021/>, consulté le 24.09.2021.

Maël Alonzo, Chloé Deparis, Samuel Ferrer, Anselme Goutte-Broze et Anouk Jeanneau. (2019). « *L'inclusion des personnes LGBTIQ+ dans la ville : comment promouvoir le vivre-ensemble à l'échelle locale ?* », de l'École urbaine de Sciences Po et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). En ligne : https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/rapport_final_inclusion_lgbtqi_.pdf, consulté le 10.08.2021.

Pride@Work Suisse Romande. (n.d.). *Bonnes pratiques : créer un climat inclusif pour les employé-e-s LGBT*. En ligne : https://a7df2590-5e45-4c93-8e02-d14b12cc030f.filesusr.com/ugd/a86dff_144f6e1f95ce4c08a66cb975776745f8.pdf, consulté le 02.09.2021

Ville de Lausanne, Observatoire de la Sécurité. (2021). *Synthèse de la consultation 2020 de la Ville de Lausanne sur sa future politique municipale LGBTIQ+*. En ligne : <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/lgbtiq/consultation-lgbtiq.html>, consulté le 12.07.2021.

Ville de Paris. (n.d.). *Plan des 32 mesures pour lutter contre les LGBTphobies*, <https://www.paris.fr/pages/un-plan-de-32-mesures-pour-lutter-contre-les-lgbt-phobies-6282>, consulté le 19.08.2021.



Alliance
internationale
francophone
pour l'égalité
et les diversités

Vivre l'égalité et les diversités dans la Francophonie : culture, santé et sécurité

**Rapport de la conférence
internationale d'Égides
tenue du 30 juin au
2 juillet 2021**

Ahmed Hamila, Ph.D.

Février 2022

30 juin

Vivre en réseau : les liens culturels et stratégiques dans la francophonie

Cérémonie d'ouverture

Alfonso Gomez (il), Conseiller administratif en charge de l'Égalité et de la Diversité de la Ville de Genève (Suisse)

Déon Mejri, coprésidence d'Égides

Esther Léa Ledoux (elle), coprésidence d'Égides

Juan Rigoli, Président de la Commission scientifique du Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités (Suisse)

Lorena Parini (elle), Co-présidente du Comité Consultatif de la conférence et membre de la Commission scientifique du Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités (Suisse)

Michèle Boisvert (elle), Représentante personnelle du Premier ministre pour la Francophonie, Gouvernement du Québec (Canada)

Nathalie Fontanet, Conseillère d'État du Canton de Genève (Suisse)

Stéphanie Palancade (elle), Agente de Coordination événementielle chez Égides (France)

Yves Flückiger, Recteur, Université de Genève (Suisse)

Conférence d'ouverture :
« Les réalités LGBTQI francophones
et les enjeux décoloniaux »

Animation : **Lorena Parini** (elle), Co-présidente
du Comité Consultatif de la conférence (Suisse)

Barrack RIMA (elle/il), Artiste (Liban, Belgique)

Conférence thématique :
« Décoloniser les corps, libérer
les voix, centrer les marges »

Animation : **Stéphanie Palancade** (elle), Agente
de Coordination événementielle à Égides
(France)

Chamindra Kumari Weerawardhana (elle),
Chercheure, ILGA World.

Marianne Chbat (elle), Chercheure
postdoctorale (Canada)

Table-ronde I – Raviver nos
mémoires effacées, préserver nos
cultures et nos identités

Animation : **Khookha McQueer** (elle), Membre
du comité consultatif de la conférence (Tunisie)

Modération : **Carolina Topini** (elle/ul), (Suisse)

Soufiane Hennani (il/iel), Co-fondateur collectif
Elille (Maroc)

Sylvie Cachin, Directrice du festival Everybody's
Perfect (Suisse)

Weema Askri (il), coordinateur du festival
Mawjoudin Queer Film Festival/ L'initiative
Mawjoudin pour l'égalité (Tunisie)

Table-ronde II – Enjeux de visibilité
et de renforcement des capacités
des femmes LBTQI

Modération : **Lorena Parini** (elle), Co-présidente
du Comité Consultatif de la conférence (Suisse)

Maramé Kane (elle), administratrice d'EL*C,
(Sénégal, France)

Nicky (elle), Directrice exécutive de Woman
African Freedom (Côte d'Ivoire)

Sandrine Ateh (elle), Directrice exécutive d'AVAF
(Cameroun)

1^{er} juillet

Vivre en sécurité : la sécurité et la protection des personnes LGBTQI dans l'espace francophone

Conférence : « Dépénalisation des
pratiques sexuelles : regards croisés
Afrique, Amérique et Europe »

Modération : **Ferdinando Miranda**, directeur
exécutif au Centre Maurice Chalumeau en
sciences des sexualités (Suisse)

Alice Nkom (elle), Avocate (Cameroun)

Caroline Mecary (elle), avocate au Cabinet
Caroline Mecary (France)

Elisabeth Brousseau (elle), Avocate chez Firme
McCarthy Tétrault et Secrétaire du conseil

d'administration d'Égides (Québec, Canada)

Table-ronde « Les mécanismes de plaidoyer au service de la francophonie »

Modération : **Mirja Trilsch** (elle) Directrice de la Clinique internationale de défense des droits humains (CIDDHU), Co-présidente Comité Consultatif (Canada)

Animation : **Guillaume Mandicourt** (il), Chargé de projets LGBTIQ+ à la Ville de Genève (Suisse)

Carlos Villalobos (il), Conseiller en données pour les droits humains et le développement durable à l'Institut danois des droits humains (Danemark)

Gabriel Galil (il), Senior Programme Officer, ILGA World (Suisse)

Helen Nolan (elle), ISHR (Viet Nam)

Moetsi Duchatellier (elle), Conseillère Régionale Genre au Haut-Commissariat des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

Table-ronde I « La protection des personnes LGBTIQI dans la francophonie »

Modération : **Nesa Zimmermann** (elle), Université de Genève (Suisse)

Animation : **Stéphanie Palancade** (France)

Dimitri Verdonck (il), Président de la Fédération Européenne des Refuges (Belgique)

Luc Agblakou, Président de l'Association Hirondelle Club Bénin (Bénin)

William Fortin (il), Coopérant volontaire à Avocats sans frontières Canada (Canada)

Table-ronde II « Réalités et enjeux de mobilité, de migration et d'asile des personnes LGBTIQI dans la francophonie »

Modération : **Monia Lachheb** (elle), Enseignante / Chercheure à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

Animation : **Quentin Markarian** (il), doctorant en droit Université de Genève (Suisse)

Anis Kaiser (iel), Asile LGBTQ (Suisse)

Ludovic Mohamed Zahed (il), Docteur et Imam, Calem Marseille (France)

Meryem Benslimane (elle), Agir Montréal (Canada)

2 juillet

Vivre en santé : le bien-être et l'accès à la santé/Impact de la pandémie de COVID-19 sur les communautés LGBTIQI francophones.

Conférence : « Les communautés LGBTIQI francophones face à la COVID-19 »

Modération : **Guillaume Mandicourt** (il), Chargé de projets LGBTIQ+ à la Ville de Genève (Suisse)

Mariam Mannai (iel), Chargé.e des programmes à Égides (Canada)

Victor Madrigal-Borloz, Expert indépendant des Nations Unies sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Conférence thématique : « Grandir avec une expérience intersexe dans la francophonie »

Modération : **Janik Bastien Charlebois** (elle/iel), Professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (Québec, Canada)

Animation : **Deborah Abate** (elle/iel), Co-fondatrice d'InterAction Suisse et Responsable projets chez Be You Network (Suisse)

Ginette NTUMBI (elle), Coordinatrice du GIDE - Groupe Intersexe Désirs (République démocratique du Congo)

Table ronde I « La prise en charge du vieillissement des personnes LGBTQI »

Modération : **Carlos Idibouo** (il/iel), Consultant en développement organisationnel et droits humains (Côte d'Ivoire)

Animation : **Geneviève Donnet** (elle), Chargée du projet «Aîné·e·s LGBTQI» à l'Association 360 (Suisse)

Hamdi Khalifa (il), Membre Fondateur et Membre du Conseil d'Administration du Centre Nord Africain pour les Partenariats Stratégiques

Julien Rougerie (il), responsable de programme à Fondation Émergence (Canada)

Stéphane Sauv  (il), D l gu  g n ral   les Audacieuses & les audacieux (France)

Table-ronde II « Les personnes trans et non-binaires: enjeux d'existence et de r sistance »

Mod ration : **Giovanna Rincon** (elle), Directrice g n rale d'ACCEPTESS-T (Suisse)

Blake (il), Coordinateur d'OUTCASTS Tunisia (Tunisie)

Cl mence Zamora Cruz (elle), Secr taire de Au-del  du Genre (France)

Melody Boateng (elle), Fondatrice de Synergie Trans B nin (B nin)

C r monie de cl ture

Esther L a Ledoux (elle), Copr sidente d' gides - Alliance internationale francophone pour l' galit  et les diversit s

Guillaume Mandicourt (il) Charg  de projets LGBTQI+   la Ville de Gen ve (Suisse)

Laurent Breault (il), Directeur de la Fondation Emergence et membre du conseil d'administration d' gides

Micha l Arnaud (il), Directeur g n ral d' gides - Alliance internationale francophone pour l' galit  et les diversit s

Mirja Trilsch (elle), Directrice de la Clinique internationale de d fense des droits humains (CIDDHU) et Co-pr sidente du Comit  Consultatif de la conf rence

Introduction

Égides est une jeune organisation internationale qui a pour mission d'agir en faveur de l'égalité et l'inclusion des personnes vulnérabilisées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou de leur expression de genre, ou de leurs caractéristiques sexuelles, et d'œuvrer au bien-être et à la défense des droits et intérêts de ces personnes dans l'espace francophone. Elle vise à rassembler et appuyer, à l'échelle internationale, les groupes, communautés, organisations et collectifs regroupant les personnes LGBTQI en tout lieu où le français est une langue pertinente pour l'appui et l'action.

Égides a été fondée grâce au soutien financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, suivant un engagement du Gouvernement du Québec à la suite d'une première conférence francophone internationale organisée en 2017 à Montréal. Suivant cette conférence, Égides, en partenariat avec le Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités de l'Université de Genève et la Ville de Genève, a organisé du 29 juin au 2 juillet 2021, sa première conférence internationale autour de trois thématiques : (1) Vivre en réseau : les liens culturels et stratégiques dans l'espace francophone ; (2) Vivre en sécurité : la sécurité et la protection des personnes LGBTQI+ dans l'espace francophone ; et (3) Vivre en santé : le bien-être et l'accès à la santé dans l'espace francophone.

Par cette conférence, Égides et ses partenaires ont cherché à favoriser non seulement les échanges entre les milieux académiques et militants, mais aussi à identifier des cibles prioritaires de plaidoyer pour les droits des personnes LGBTQI+ aux niveaux local, régional et international afin de soutenir la mobilisation des militant·e·s et des organisations LGBTQI+ dans les espaces francophones. Ce rapport, qui fait un compte rendu de la conférence, s'inscrit dans cette démarche.

Plusieurs dizaines de rapports sont publiés chaque année sur la situation des droits de la personne, et notamment des droits LGBTQI+¹. Ces rapports s'appuient généralement sur une revue documentaire pour faire état de la situation locale, nationale et internationale des personnes LGBTQI+. Dans le cadre du présent rapport, la démarche adoptée est différente. Il s'agit de s'appuyer sur les interventions des acteurs·trices de terrain lors de la conférence organisée par Égides et ses partenaires pour présenter les enjeux auxquels ils font face et suggérer des stratégies pour les résoudre. La structuration de ce rapport, qui suit la programmation de la conférence, vient renforcer ce parti pris.

D'un point de vue méthodologique, toutes les interventions ont été retranscrites et codées pour faire ressortir les différentes thématiques abordées lors de la conférence. Par la suite, la démarche a consisté à faire ressortir les enjeux concrets et les stratégies telles que proposés dans les différentes interventions. Ainsi, ce rapport a été pensé comme un outil de travail qui peut être amené à évoluer et qui servira de

base à Égides, ses membres et ses partenaires pour développer ses actions aux plans local, national et international.

Les défis auxquels doivent faire face les personnes et les organisations LGBTQI+ à travers les territoires francophones sont pluriels et complexes. Ce rapport ne prétend pas à l'exhaustivité de ceux-ci. Cependant, il sera question dans ce document d'apporter un reflet et une analyse au plus près de ce qui a été dit pendant la conférence.

Au niveau de la terminologie, il convient de mentionner qu'il n'existe aucun terme universel identifiant les personnes qui ne cadrent pas avec les normes binaires de sexualité et de genre. Plus encore, les organisations œuvrant à la défense des droits des diversités sexuelles et de genre emploient elles-mêmes différentes terminologies, voire différents acronymes. Tout en reconnaissant la pluralité des nomenclatures, l'acronyme LGBTQI+, référant aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuel·le·s, trans, queer ou en questionnement et intersexes a été retenu, malgré ses limites.

¹ Chaque année ILGA World publie son rapport sur l'Homophobie d'État qui revient sur les législations criminalisant l'homosexualité à travers le monde. Voir également le World Report publié annuellement par Human Rights Watch qui revient sur la situation des droits de la personne à travers le monde, dont les droits des minorités sexuelles et de genre. D'une année sur l'autre, des fondations et des ONG internationales comme Amnesty International, Arcus Foundation et OutRight, parmi d'autres, publient également plusieurs rapports et recherches sur la question.

30 juin

**Vivre en réseau :
les liens culturels
et stratégiques
dans les espaces
francophones**

1 juillet

2 juillet

Lors de la première journée de conférence, les interventions se sont penchées sur la façon dont la langue et la culture françaises ont eu un impact sur les réalités des personnes LGBTQI+, leurs représentations d'elles-mêmes et dans leur lien avec l'international, notamment sur la manière dont les diversités sexuelles et de genre sont considérées dans les cultures locales, influencées par la colonisation.

La journée s'est ouverte par une discussion entre Rima Barrack et Lorena Parini intitulée « Les réalités LGBTQI+ francophones et les enjeux décoloniaux ». Dans le cadre de cette discussion, il a été question de la complémentarité du travail d'artiste et du militantisme dans les luttes LGBTQI+, notamment dans les stratégies de décolonisation à l'œuvre pour inscrire ces luttes dans une démarche intersectionnelle.

Cette discussion a été suivie par un panel sur la thématique « Décoloniser les corps, libérer les voix et centrer les marges », animé par Stéphanie Palancade et au cours duquel Chamindra Kumari Weerawardhana et Marianne Chbat ont rappelé la nécessité d'appliquer une double démarche, décoloniale et féministe intersectionnelle, dans les luttes pour l'égalité.

La première journée de conférence s'est clôturée avec deux tables rondes. La première, modérée par Khookha McQueer et qui faisait intervenir Weema Askri, Soufiane Hennani, Carolina Topini et Sylvie Cachin, s'intitulait « Raviver nos mémoires effacées, préserver nos cultures et nos identités ». Partant des expériences des festivals Everybody's Perfect à Genève et Mawjoudin Queer Film Festival à Tunis, ainsi que de l'initiative Ellile au Maroc, il s'agissait de revenir sur le rôle de tels espaces dans la construction des solidarités LGBTQI+. La deuxième table ronde, modérée par Lorena Parini et qui faisait intervenir Sandrine Ateh, Marame Kane et Nicky, s'intitulait « Enjeux de visibilité et de renforcement des femmes LGBTQI+ ». Dans ce cadre, les intervenantes sont revenues sur les effets cumulés du sexisme et des discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre sur l'engagement des personnes LGBTQI+.

1. Les réalités LGBTQI+ francophones et les enjeux décoloniaux

Le fait que la langue et la culture françaises soient présentes dans autant de pays dans le monde, notamment dans les pays du Sud global, est un héritage direct de la colonisation. Par ailleurs, faut-il le rappeler, les lois criminalisant les relations entre les personnes de même sexe qui continuent d'être appliquées dans certaines régions du monde sont, dans plusieurs cas, le fruit d'impositions coloniales. Dès lors, il est nécessaire de se pencher sur cet héritage pour comprendre les réalités LGBTQI+ francophones d'aujourd'hui. Ainsi, à travers leur discussion, Rima Barrack et Lorena Parini ont proposé de revenir sur cet héritage et d'aborder une série d'enjeux auxquels sont confrontées les communautés LGBTQI+ dans leur démarche de décolonisation.

Rima Barrack rappelle que chaque individu est à l'intersection de plusieurs identités, aussi bien sur le plan culturel, sur le plan linguistique, sur le plan du genre ou encore sur le plan de l'orientation affective et sexuelle.

- › **Étant donné ces facettes variées de nos identités, iel suggère de casser les frontières et de les traverser.**

Casser ces frontières permet de se détacher des peurs héritées qui nuisent au vivre-ensemble, et notamment la peur de l'Autre. Le travail artistique et militant dans lequel Rima Barrack s'est engagée depuis plusieurs années vise justement à casser ces frontières.

Cela amène à se questionner sur les spécificités du travail de l'artiste et celui de militant·e et sur la manière dont ils se recourent.

- › **Selon Rima Barrack, la différence fondamentale est que « l'artiste n'a pas besoin d'affirmer des choses ». En effet, le travail de l'artiste est une manière de poser des questions sans nécessairement avoir les réponses.**

Ainsi, dans son propre travail artistique, souvent qualifié de politique, iel n'hésite pas à aborder des enjeux de fonds comme le racisme, la xénophobie ou encore la colonisation, mais l'idée n'est pas forcément de trouver une solution à ces maux à travers son travail, plutôt de les mettre en récit. Un récit qui nous pousse à nous questionner au niveau personnel, culturel et spirituel, donc forcément politique.

- › **Cela se matérialise dans son travail par un va-et-vient entre le personnel et le collectif, entre l'intime et le politique, puis au-delà de cela, entre l'existential et le spirituel.**

Ces éléments mêlés peuvent effectivement être considérés comme du militantisme, mais Rima Barrack préfère d'abord et avant tout se définir comme artiste.

Pour finir, la question de la colonisation et de la décolonisation a été abordée. Barrack Rima souligne qu'il est important de distinguer deux types de colonisation. D'une part, la colonisation peut faire référence à la situation d'un pays ou une société qui va en dominer un autre, piller ses richesses et l'exploiter. S'il est souvent fait référence aux puissances européennes et à leurs colonies lorsque ce type de colonisation est évoqué, d'autres exemples actuels peuvent être évoqués comme la colonisation de la Palestine par Israël. D'autre part, la colonisation peut faire référence à ce que Rima Barrack nomme la « colonisation interne », ou colonisation des esprits, qui fait référence à une forme de colonisation qui a été assimilée par les populations locales et qui continue de se reproduire par d'autres moyens que l'imposition et la force. Cette deuxième forme de colonisation est plus subtile et complexe, car plus diffuse. C'est par cette deuxième forme de colonisation – que l'on peut aussi appeler néo-colonialisme –, que plusieurs sociétés, cultures et civilisations à travers le monde ont adopté et perpétuent les valeurs occidentales dominantes. Un exemple frappant de ce phénomène est celui de la séparation des genres entre masculin et féminin, qui est une vision occidentale de la société et qui domine aujourd'hui, y compris dans des sociétés où une telle division n'était pas la norme. Ainsi, le travail de décolonisation des esprits et des normes sociales est un enjeu très actuel qui selon Rima Barrack doit s'inscrire dans l'échange et le partage de savoir.

En somme, il convient de retenir de cette discussion que

► **le travail artistique et le travail militant peuvent être complémentaires pour inscrire les luttes pour les droits LGBTQI+ dans une démarche décoloniale.**

Si l'utilisation de l'art à des fins politiques n'est pas une chose nouvelle, les réflexions qui ressortent de cette discussion entre Rima Barrack et Lorena Parini peuvent s'inscrire dans ce que Fartas (2019) nomme l'« artification de la politique » et la « désartification de l'art ». Il s'agit d'un double processus qu'elle observe depuis une vingtaine d'années dans le champ de l'art qui, selon elle, fait de plus en plus appel à des formes de militantisme, c'est-à-dire l'expression de luttes pour défendre des causes et diffuser des idées politiques. Ainsi, la sphère de l'art se trouve élargie par cette entrée de l'arène de la politique par le biais du militantisme. Dans le champ du militantisme pour les droits des minorités sexuelles et de genre, plusieurs parlent même d'« artivisme » (Adam 2018 ; Bourcier 2018) faisant référence à l'utilisation de pratiques artistiques au sein du militantisme féministe et queer, comme l'ont proposé les queer of color, par exemple (Gingras-Olivier 2014). Perçu tantôt dans les manifestations historiques d'Act-Up, tantôt dans la culture du travestissement performatif et la popularisation de pratiques telle que le drag, l'artivisme queer est caractérisé par la subversion politisée des corps opprimés (Cervetti 2021) et la déconstruction des frontières entre les catégories, élément central qui est ressorti des réflexions proposées par Rima Barrack.

2. Décoloniser les corps, libérer les voix, centrer les marges

Longtemps, les mouvements de lutte pour l'égalité ont pensé les identités en vase clos sans prendre en considération la multiplicité des identités de chaque individu et la manière dont l'imbrication de celles-ci peut décupler les formes de domination et d'oppression. Cette posture a de plus en plus été remise en question, aussi bien dans le milieu militant que dans le milieu académique, remplacé par une vision selon laquelle les identités sont pensées comme intersectionnelles. Cette évolution a offert un nouvel espace de visibilité qui permet désormais de penser simultanément les différents rapports de domination et la complexe articulation des identités/inégalités.

Partant de cette perspective, Chamindra Kumari Weerawardhana et Marianne Chbat suggèrent que, afin d'œuvrer à la libération collective des personnes LGBTQI+, il est essentiel d'adopter une démarche militante à la fois décoloniale et féministe intersectionnelle. La démarche décoloniale se caractérise par une double dimension. D'une part, elle propose de dévoiler les différentes formes de violences issues de la « modernité occidentale », c'est-à-dire

d'affirmer que la modernité occidentale est intrinsèquement coloniale et destructrice et non de considérer la colonisation comme une des conséquences contingentes. D'autre part, elle entend aussi développer des manières de vivre et de penser le monde qui mettent à égalité toutes les humanités et non pas celles qui se réclament d'un universalisme abstrait, eurocentrique et excluant.

La démarche féministe intersectionnelle, inspirée des féministes noires aux États-Unis et en Grande-Bretagne et de leurs travaux sur l'imbrication des rapports de domination, se caractérise, elle, par l'idée que les oppressions sont vécues de manière simultanée et sont difficilement différenciables les unes des autres, que les systèmes d'oppression s'alimentent et se construisent mutuellement tout en restant autonomes, et que, par conséquent, la lutte ne peut pas être conceptualisée comme un combat contre un seul système d'oppression – les systèmes doivent être combattus simultanément sans être hiérarchisés. Loin d'être une approche cumulative, cette approche cherche surtout à agir sur la manière dont plusieurs axes de structuration sociale comme le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le groupe ethnique, le groupe racial, le handicap, la classe, etc. s'inter-influencent, faisant émerger des situations complexes d'oppression, mais aussi de privilège dans la vie de toute personne et de toute communauté.

► **Les intervenantes soulignent que l'approche décoloniale va main dans la main avec l'approche féministe intersectionnelle, dans la mesure où l'imbrication de ces deux**

démarches permet de remettre en cause un grand nombre d'inégalités, mais également les structures oppressives.

Par ailleurs, au-delà d'approches théoriques, comme spécifié par Marianne Chbat, ces approches sont « tournées vers la pratique, permettant de développer un projet à la fois socio-éducatif, formatif et scientifique ». Il convient dès lors de mettre ces démarches en pratique pour assurer la libération des personnes LGBTQI+, qui est intrinsèquement liée aux autres luttes pour l'égalité, et ainsi aspirer à une société plus égalitaire, humaine, inclusive et plus respectueuse des personnes marginalisées.

Les intervenantes proposent plusieurs actions concrètes pour appliquer ces démarches afin de démanteler les structures oppressives qui nous entourent et qui sont au cœur des marginalisations systémiques, souvent héritées de la colonisation et nourries par le néo-libéralisme. Certaines de ces actions se posent au niveau individuel, d'autres se posent au niveau collectif.

Au niveau individuel, Marianne Chbat évoque l'importance du point de vue situé. Il est nécessaire de reconnaître les expériences et les biais à travers lesquels le social et les oppressions sont compris. Le passage par soi pour aller vers les autres est essentiel pour plusieurs raisons, mais il est surtout essentiel pour nommer et reconnaître ses propres privilèges. La prise de conscience de ces privilèges est une posture de base qui est au fondement des approches décoloniales et féministes intersectionnelles.

Au niveau collectif, Chamindra Kumari Weerawardhana, insiste sur la nécessité de connaître son histoire et de la revisiter pour pouvoir s'en décharger. En effet, comme elle l'évoque, se libérer en tant que personne LGBTQI+ ne pourra se faire sans reconnaître, par exemple, les atrocités liées à la colonisation, notamment contre les personnes autochtones qui continuent d'en subir les conséquences aujourd'hui. Connaître son histoire passe aussi par un processus de désapprentissage des savoirs eurocentrés, qui ont eu tendance à nier les héritages, notamment des féministes noires ou encore des personnes trans noires et racisées, sans qui les droits de la personne ne seraient pas là où ils sont aujourd'hui.

Dans la pratique, ces stratégies individuelles et collectives peuvent être mises en œuvre à travers quatre pistes d'intervention. Premièrement, établir un rapport égalitaire et trouver des façons d'amoindrir les rapports hiérarchiques afin de faire émerger une relation de confiance au sein de nos communautés. Deuxièmement, prendre conscience de nos préjugés et reconnaître que chacun·e d'entre nous est porteur·euse de jugement et d'ethnocentrisme, mécanisme à travers lequel on rend l'Autre semblable à soi et qui tend à nier sa différence. Troisièmement, reconnaître la pluralité des expériences et le fait que chaque personne est experte de son vécu. Enfin, prendre conscience de ses privilèges, ce qui implique d'être conscient·e des rapports de pouvoir qui existent et de faire en sorte que les personnes marginalisées puissent conserver une posture d'autodétermination.

Les interventions de Marianne Chbat et Chamindra Kumari Weerawardhana proposent des pistes concrètes pour les mettre en œuvre dans les luttes pour l'égalité des droits. Ainsi, les deux intervenantes contribuent à ancrer l'intersectionnalité et la décolonialité dans une « praxis¹ de justice sociale » (Bilge 2015 : 17) : l'intersectionnalité et la décolonialité ne sont pas seulement liées à des cadres d'analyse ou des champs de savoirs, mais aussi et avant tout à une praxis critique. Conceptualiser ces notions comme praxis critique rappelle leur parenté avec d'autres savoirs aux visées transformatrices et émancipatrices. Cela permet également de signaler un engagement dans la mise-en-œuvre des idées et des idéaux intersectionnels et décoloniaux de justice sociale en matière de recherche, d'activisme et de plaidoyer pour orienter les politiques publiques (Bilge 2014; Townsend-Bell 2011).

¹ Le terme praxis fait référence à la manière générique de penser la transformation du milieu naturel et des rapports sociaux.

3. Raviver nos mémoires effacées, préserver nos cultures et nos identités

Depuis la fin des années 1990, on a vu les festivals queer se multiplier, invitant à (re)penser le queer comme un mode d'organisation militante autonome, inscrit dans des espaces précis où différentes acteurs·trices, aux trajectoires et positions sociales diverses mettent en place des pratiques militantes obéissant à des logiques d'actions collectives propres. Ces festivals ne revendiquent pas spécifiquement de réformes de politiques publiques, mais se construisent comme des espaces performatifs où l'expressivité créative peut se mettre en action et ainsi mener à une forme de transformation sociale.

Dans le cadre de cette table ronde qui a fait intervenir Weema Askri, Soufiane Hennani, Carolina Topini et Sylvie Cachin, il s'agissait de revenir sur l'expérience de deux festivals – Everybody's Perfect à Genève et Mawjoudin Queer Film Festival à Tunis – et de l'initiative Ellile afin de démontrer comment ces espaces permettent de mettre en lumière les vécus queer longtemps effacés.

- **Le temps d'une festività, le sujet queer se plante au milieu de l'espace public et s'impose sur une scène culturelle et artistique, permettant ainsi de contrebalancer les discours stéréotypés ou l'image dépréciée que peuvent diffuser certains médias à son endroit.**

L'organisation de tels festivals poursuit plusieurs objectifs, bien évidemment lutter pour les droits des personnes LGBTQI+, mais également partager un moment de plaisir entre individus de mêmes communautés. Ainsi, comme le souligne Sylvie

Cachin, « le festival répond à une nécessité politique, mais poursuit également une mission sociale et onirique ». Étant donné cette mission, il convient que de tels espaces soient inclusifs, sécuritaires et surtout représentatifs du travail d'artistes de différentes régions. Ces espaces se veulent également des espaces où sont discutés des sujets généralement tabous dans la société ou invisibilisés afin de les mettre à l'avant-scène et en faire des sujets de société.

► **Au-delà d'espaces de socialisation où les gens se rencontrent et échangent, ces festivals permettent également de lutter contre l'effacement des cultures queer dans l'espace public et dans l'histoire.**

En effet, documenter et (re)présenter les vécus queer permet de laisser des traces dans le cours de l'histoire, mais aussi de démontrer que ces vécus et ces expériences ont existé de longue date et qu'elles ne sont pas le fait d'importations occidentales dans les pays du Sud – discours assez présent dans certains pays pour annihiler le vécu des personnes LGBTQI+. À travers ces espaces, les organisations permettent ainsi de mettre en lumière des archives oubliées tout en questionnant l'ordre hétéronormatif et cisnormatif dominant. C'est ainsi que le travail de ces organisations s'assimile à un travail de résistance pour lutter contre l'effacement.

Ces festivals se déploient à la fois dans des espaces physiques et virtuels. Bien évidemment, le fait de mener de telles activités de manière virtuelle permet d'assurer une meilleure sécurité aux personnes qui participent à ces espaces, mais en même temps les espaces virtuels restent

peu accessibles aux personnes qui n'ont pas l'habitude d'utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication. Organiser les festivals de manière physique permet évidemment de briser l'isolement auquel les personnes LGBTQI+ peuvent faire face, tout en créant des lieux de socialisation et de réflexion. Dans ce cas, les enjeux de sécurité se posent de manière assez accrue, mais plusieurs stratégies ont été développées par les organisations à l'origine de ces festivals afin d'assurer que les personnes qui y assistent soient en sécurité.

Bien que ces festivals soient en priorité destinés aux communautés LGBTQI+, leurs succès ne peuvent être assurés sans qu'une véritable synergie ne prenne place entre les communautés LGBTQI+ et la société. Ainsi, les organisations de ces festivals font en sorte d'impliquer plusieurs partenaires à la fois : privés, institutionnels et communautaires afin de mobiliser autour de l'événement. Une telle démarche fait en sorte que le festival ne reste pas dans une niche et ainsi contribue à faire des cultures LGBTQI+ parties intégrantes des cultures dominantes.

En somme, si un message devait être retenu de ces interventions : les artistes queer doivent occuper l'espace public et l'histoire. À travers les festivals, les organisateurs·trices tout comme les participant·e·s contribuent à l'émergence de nouvelles formes de sociabilités et de pratiques vectrices d'idéaux inclusifs (Eleftheriadis 2018). Ces idéaux sont inscrits dans une série de pratiques organisationnelles et culturelles qui visent à l'émergence du queer comme identité collective et transnationale tel que souligné par les intervenant·e·s de cette table ronde.

4. Enjeux de visibilité et de renforcement de capacités des femmes LBTQI+

Le constat est indéniable pour les intervenantes : les femmes ne sont pas représentées adéquatement au sein des mouvements LBTQI+. **La visibilité des femmes LBTQI+ est un enjeu important, car elles cumulent souvent les effets du sexisme ainsi que ceux des discriminations basées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre.** Cela se matérialise notamment par le faible nombre de femmes dans les postes de direction des organisations, ou encore par le faible nombre d'organisations lesbiennes dans le champ associatif LBTQI+. C'est notamment ce qui ressort de l'intervention de Sandrine Ateh : « la plupart d'entre nous travaillons dans des associations LBTQI+, on s'est rendu compte qu'on manquait de visibilité et d'actions spécifiques dédiées aux lesbiennes ». D'ailleurs le cas du Cameroun est frappant à cet égard : sur une trentaine d'organisations LBTQI+, seulement cinq sont des organisations lesbiennes.

Selon Sandrine Ateh, Maramé Kane et Nicky, pour remédier à cette situation il faut agir simultanément sur trois plans : renforcer les capacités des organisations lesbiennes, soutenir l'autonomisation des militantes lesbiennes, et travailler à la visibilité des enjeux des femmes LBTQI+.

Pour assurer le renforcement des capacités des organisations lesbiennes, mais également l'autonomisation des militantes lesbiennes, le domaine prioritaire est la rémunération des personnes impliquées. La majorité des associations de femmes sont moins financées. Il y a une certaine frilosité des bailleurs de fonds à aller sur certains terrains, dont celui des femmes LBTQI+. Peu de financements publics sont disponibles pour les organisations lesbiennes, elles s'appuient donc surtout sur les financements privés et des fondations. De l'avis des intervenantes, il est compliqué de « vendre » la question lesbienne aux gouvernements, surtout pour des projets à long terme. Pourtant, pour assurer que les militantes lesbiennes puissent mener leurs luttes dans de bonnes conditions et en étant rémunérées, il est primordial qu'il y ait des appuis financiers pour la mission générale des organisations ou des projets à long terme, dans la mesure où les projets à court terme ne permettent pas de provoquer les changements structurels requis.

Selon Nicky, au-delà du financement des initiatives spécifiquement destinées aux femmes LBTQI+, il est important de laisser les femmes prendre leur place au sein des organisations LBTQI+ : « il faut leur donner plus la parole pour qu'elles puissent s'exprimer,

déconstruire le patriarcat, parce que c'est lui qui rend les femmes invisibles ». Ainsi, les femmes LGBTQI+ doivent pouvoir intervenir dans les débats pour mettre de l'avant les enjeux qui les touchent spécifiquement et leur donner l'espace nécessaire pour cela.

► **Une stratégie complémentaire consiste pour les femmes LGBTQI+ à s'organiser dans des espaces en non-mixité ou en mixité choisie. L'entre-soi est nécessaire pour s'organiser et penser à des stratégies de manière sereine.**

De manière générale, il est donné moins de place aux femmes LGBTQI+ et aux enjeux qui les touchent spécifiquement lors des réunions militantes. Ainsi, le fait d'organiser des réunions non-mixtes permet de remédier à cette situation en faisant en sorte qu'elles jouissent de tout l'espace dont elles ont besoin pour s'exprimer. Dans ces réunions en non-mixité, il faut s'assurer que celles qui sont les plus marginalisées au sein des communautés lesbiennes, comme les femmes trans ou encore les femmes racisées, aient accès à ces espaces et que leurs revendications soient entendues. Cela peut passer notamment par l'attribution de bourses spécifiques pour que les personnes de ces communautés puissent participer à ces espaces de discussion.

Il est également essentiel de mener les luttes en collaboration avec d'autres organisations qui ne travaillent pas spécifiquement sur les problématiques spécifiques aux femmes LGBTQI+, mais dont certaines de leurs membres peuvent être des femmes LGBTQI+. Par exemple,

selon Maramé Kane, « les mouvements lesbiens et les mouvements féministes vont de pair. S'allier à d'autres organisations permet de développer des stratégies communes. Le rôle d'allié-e est très important dans les luttes LGBTQI+. Les alliances sont importantes, mais il ne faut pas pour autant diluer les luttes ».

Travailler à la visibilité des femmes lesbiennes consiste à changer l'image dépréciée qui leur est attachée en valorisant les identités lesbiennes. Cela peut passer par des séances de sensibilisation dans les bars, des conférences, le lancement d'une journée de la visibilité lesbienne, l'organisation de discussions avec des personnalités lesbiennes ou encore l'organisation d'un festival politique, d'art et de culture lesbienne, entre autres.

En somme, face au manque de visibilité des femmes LGBTQI+ et des enjeux qui les touchent spécifiquement les stratégies pour y remédier sont multiples. S'il est important de travailler à leur autonomisation au sein des mouvements LGBTQI+, cette stratégie va de pair avec la constitution d'espaces en non-mixité ou en mixité choisie pour les femmes LGBTQI+ qui selon François et ses collègues (2021 : 3) constituent un « lieu de prise de conscience et d'émancipation vis-à-vis des inégalités ». Les intervenantes insistent également sur l'importance des alliances entre les mouvements féministes et lesbiens, mais comme l'expriment Tremblay et Podmore (2020) la condition sine qua non pour que de telles solidarités soient rendues possibles est de s'assurer de la capacité des mouvements féministes à penser le lesbianisme.

5. Conclusion

Il est ressorti de cette première journée de conférence que pour « vivre en réseau », la première étape indispensable est d'agir sur les formes structurelles d'oppressions qui peuvent être liées à l'héritage colonial ou encore au patriarcat, entre autres. Plusieurs stratégies ont été suggérées par les intervenant·e·s, à commencer par **la nécessité de reconstruire une histoire collective**. Un moyen d'y parvenir est **d'adopter une double démarche féministe intersectionnelle et décoloniale**.

Cette double démarche peut s'exprimer de différentes manières pour mener à une meilleure représentativité et à l'égalité des droits. Une stratégie privilégiée pour la mise-en-œuvre de cette double démarche est bien évidemment les mobilisations et les activités de plaidoyer pour lesquelles il est nécessaire de s'assurer que les groupes les plus marginalisés des communautés LGBTQI+, dont les femmes LGBTQI+, les personnes trans et les personnes racisées, entre autres, soient en mesure de prendre leur place dans les luttes et d'exprimer les problématiques qui les touchent spécifiquement.

Une autre stratégie rassembleuse, qui, selon la plupart des intervenant·e·s, peut être considérée comme complémentaire à la première, est le recours à l'art et aux pratiques performatives, à travers l'organisation de

festivals LGBTQI+, par exemple. En effet, le travail de l'artiste est perçu comme politique et comme allant de pair avec le travail de la/du militant·e. Ainsi, il convient de favoriser ce que certain·e·s nomment l'artivisme.

Ces différentes stratégies sont vectrices de changements évolutifs pour les luttes LGBTQI+ qui ont eu tendance à nier, ou pire, contribuer à l'oppression de certains groupes marginalisés au sein de ces communautés. Cette évolution s'inscrit dans une démarche qui vise à décoloniser ces luttes, à centrer les marges et à assurer une meilleure représentativité au sein des mouvements LGBTQI+. Cela ne saurait se faire sans une véritable synergie entre les mouvements féministes et les femmes LGBTQI+, ou/et encore entre les différentes identités au sein de la communauté LGBTQI+. En prenant la forme de réseaux de solidarités à travers les espaces LGBTQI+ francophones.



30 juin

1 juillet

**Vivre en sécurité :
la sécurité et la
protection des per-
sonnes LGBTQI+
dans les espaces
francophones**

2 juillet

Lors de la deuxième journée de conférence, les interventions se sont penchées sur la manière dont la sécurité et la protection des personnes LGBTQI+ se déclinent dans différents milieux. Ces questionnements sont essentiels pour assurer le bien-être des communautés LGBTQI+ et il ressort qu'il est nécessaire de développer des stratégies adaptées à la fois au contexte et aux différents milieux dans lesquels les personnes des diversités sexuelles et de genre peuvent faire face aux violences et aux discriminations.

La journée s'est ouverte par une conférence intitulée la « Dépénalisation des pratiques sexuelles : regards croisés Afrique, Amérique et Europe » modérée par Ferdinando Miranda. Dans ce cadre, trois avocates, Alice Nkom, Caroline Mecary et Élisabeth Brousseau, ont présenté un état des lieux de la situation des droits des diversités sexuelles et de genre dans ces trois régions du monde, insistant à la fois sur les avancées de ces dernières années et le chemin qu'il reste à parcourir.

Cette conférence a été suivie d'une conférence modérée par Mirja Trilsch sur « Les mécanismes de plaidoyer au service de la Francophonie ». Dans ce cadre, Gabriel Galil, Carlos Villalobos, Helen Nolan et Moetsi Duchatellier ont présenté les outils et mécanismes de plaidoyer qui peuvent être mobilisés pour revendiquer et défendre les droits des personnes LGBTQI+.

La journée s'est terminée par deux tables rondes. La première sur « La protection des personnes LGBTQI+ dans la Francophonie » modérée par Nesa Zimmermann et au cours de laquelle Dimitri Verdonck, Luc Agblakou et William Fortin ont mis en lumière une multitude d'initiatives concrètes visant à améliorer la protection des droits des personnes LGBTQI+, notamment à travers la mise en place de refuges. La deuxième table ronde a traité des « Réalités et enjeux de mobilité, de migration et d'asile des personnes LGBTQI+ dans la Francophonie ». Modérée par Monia Lachheb, cette table ronde a réuni Anis Kaiser, Meryem Benslimane et Ludovic Mohamed Zahed qui ont proposé un état des lieux de la situation actuelle en mettant en avant les limites du système asilaire et de la protection internationale des personnes LGBTQI+.

1. Dépénalisation des pratiques sexuelles : regards croisés Afrique, Amérique et Europe

Entre le XIX^e et le XX^e siècle, la dépénalisation des pratiques sexuelles, notamment en Amérique et en Europe, a été justifiée dans un premier temps sur la base d'arguments visant à la pathologisation des pratiques sexuelles. C'est à partir des années 1970 que nous assistons à l'émergence d'importants mouvements politiques, culturels et juridiques, dont l'objectif est de garantir à toute personne le droit à une sexualité libre et épanouie, incluant toute pratique sexuelle consentie. Les droits sexuels sont désormais revendiqués en tant que droits de la personne. Cependant, le constat est sans appel : quel que soit le contexte, les droits des diversités sexuelles et de genre continuent d'être bafoués, allant de la discrimination dans certains contextes au « crime d'homosexualité » dans d'autres. Ainsi, dans le cadre de cette conférence les avocates Alice Nkom, Caroline Mecary et Élisabeth Brousseau ont proposé de réfléchir sur comment

et pourquoi les lois interviennent dans le champ des pratiques sexuelles pour assurer la protection et l'égalité des diversités sexuelles et de genre.

Que ce soit au Cameroun, en France ou au Québec/Canada, où exercent les trois intervenantes, la situation est loin d'être idéale pour les personnes des diversités sexuelles et de genre, avec bien évidemment des différences dans les législations qui sont censées assurer leur protection et leur égalité. Au Cameroun, comme le rappelle Alice Nkom, à la suite de l'Indépendance du pays, l'homosexualité n'était pas criminalisée, mais une loi pénalisant les relations entre personnes de même sexe a par la suite été adoptée. Cette situation perdure à ce jour où, sur la base de l'article 347 du Code pénal, les personnes LGBTQI+ peuvent être punies d'un emprisonnement allant jusqu'à cinq ans. Revenant sur le cas de la France, Caroline Mecary rappelle que jusqu'en 1982, le Code pénal discriminait les personnes ayant des relations sexuelles avec les personnes du même sexe, pour qui l'âge de la majorité sexuelle n'était pas le même que pour les personnes hétérosexuelles. Aujourd'hui, malgré l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe en 2013, certaines discriminations subsistent, notamment concernant l'adoption et l'accès à l'assistance médicale à la procréation. Ce qui, d'ailleurs, a fait en sorte que la France soit condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme. Au Québec et au Canada, la situation est encore différente. Si les pratiques homosexuelles ont été décriminalisées en

1969 et que, depuis, plusieurs lois ont été adoptées pour lutter contre les discriminations sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, de nombreuses lacunes subsistent dans le paysage législatif pour que l'égalité des droits soit effective, notamment pour les personnes trans.

Il ressort de cet état des lieux que les droits pour la protection et l'égalité résultent d'un long processus qui ont permis de les arracher par d'importantes mobilisations des communautés LGBTQI+ au fur et à mesure des décennies. Il convient de souligner que le chemin qui reste à parcourir est encore long pour atteindre la protection complète et l'égalité effective. En effet, comme l'a rappelé Élisabeth Brousseau « il n'y a pas de baguette magique, c'est une évolution lente avec des éléments qui, peu à peu, ont permis d'atteindre une plus grande égalité ». Partant de ce constat, les intervenantes ont proposé plusieurs stratégies complémentaires pour continuer cette lutte afin de faire avancer les droits des minorités sexuelles et de genre.

Préconisant une approche intersectionnelle et décoloniale, elles rappellent d'abord qu'il ne s'agit pas d'exporter un modèle d'un contexte à l'autre, mais de favoriser le partage et les échanges de pratiques. Ainsi, la première stratégie évoquée consiste à

➤ **avoir recours aux outils et instruments juridiques qui sont spécifiques en fonction du contexte.**

Alice Nkom suggère de s'appuyer sur les conventions internationales signées par l'État, qui selon la Constitution camerounaise,

sont hiérarchiquement au-dessus du droit interne, pour mener à la dépénalisation de l'homosexualité au Cameroun. Selon une perspective similaire, Caroline Mecary suggère de mener les affaires devant la Cour européenne des droits de l'Homme et la Cour de justice de l'Union européenne pour faire condamner la France et pousser les leaders politiques à agir sur les lois discriminatoires envers les communautés LGBTQI+. Quant à Élisabeth Brousseau, elle préconise le recours au litige stratégique, qui consiste à prendre des causes phares qui pourront être menées à bien jusqu'à la Cour suprême du Canada, en mobilisant des cabinets pour plaider. Ainsi, en fonction de la tradition juridique de chacun de ces pays, des mécanismes judiciaires peuvent être mobilisés pour une meilleure protection des droits des diversités sexuelle et de genre et pour faire pression sur les États pour changer les lois.

Le litige stratégique n'est qu'une stratégie parmi d'autres qui ne se suffit pas à elle-même. Par ailleurs, cette stratégie peut s'avérer assez coûteuse et plusieurs années peuvent s'écouler avant qu'une décision ne soit rendue, ce qui est une limite à l'action. Les intervenantes préconisent donc également d'agir politiquement, « dans les coulisses », de manière à faire bouger des situations qui sont souvent sclérosées. Cela peut passer par la pression internationale, par exemple. Alice Nkom suggère notamment que des personnes observatrices internationales assistent aux causes portées en cours de justice, en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Même sans intervenir, la seule présence physique de ces personnes observatrices

pourrait avoir un impact sur le raisonnement de la ou du juge. Caroline Mecary suggère quant à elle la nomination d'une personne qui agirait en tant qu'ambassadrice des droits LGBTQI+ et qui pourrait se rendre dans les différents États pour soutenir les militant·e·s locaux·les et faire écho à leurs revendications auprès de leurs gouvernements respectifs.

Au-delà du domaine juridique et du domaine politique, Élisabeth Brousseau suggère qu'il est également nécessaire d'impliquer simultanément plusieurs acteurs·trices, aussi bien du monde de l'entreprise que du milieu culturel ou encore du domaine sportif. Ces acteurs·trices peuvent agir en tant que mentors et leaders dans l'objectif de faire germer des idées et ainsi mener à une meilleure protection et égalité des diversités sexuelles et de genre.

En somme, les trois intervenantes se rejoignent sur le fait que

► **l'égalité sur le plan juridique est une première étape nécessaire, mais qu'il ne faut pas s'arrêter à cette étape,**

faisant ainsi écho à plusieurs travaux qui se sont intéressés à l'égalité sociale des personnes LGBTQI+ (Borrillo 2020, Paternotte 2012). Au-delà de la conquête formelle des droits, il est nécessaire que des changements au niveau socio-politique interviennent, impliquant de développer plusieurs stratégies complémentaires en travaillant sur le plan juridique et judiciaire, certes, mais également sur le plan politique, social, culturel et éducatif (Stambolis-Ruhstorfer 2017).

2. Les mécanismes de plaidoyer au service de la Francophonie

Plusieurs mécanismes et outils de plaidoyer internationaux peuvent être mobilisés pour revendiquer et défendre les droits des personnes LGBTQI+.

Cependant, force est de constater que ceux-ci sont encore peu mobilisés par les communautés et les organisations LGBTQI+, francophones. Ainsi, Gabriel Galil, Moetsi Duchatellier, Carlos Villalobos et Helen Nolan ont proposé d'exposer quatre mécanismes de plaidoyer : l'Examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, le mandat de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre des Nations Unies, les Examens nationaux volontaires des progrès des Objectifs de Développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et les Principes de Jogjakarta plus 10. Dans ces interventions il s'agissait de revenir sur la manière de saisir ces mécanismes, de s'en servir et de choisir la bonne stratégie de plaidoyer en fonction de l'objectif poursuivi. Il a également été question du potentiel, des limites ainsi que des synergies possibles entre ces mécanismes de plaidoyer.

Comme souligné par Gabriel Galil, l'Examen périodique universel consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des États membres de l'ONU dans le domaine des droits de la personne. Il s'agit d'un processus mené par les États, sous les auspices du Conseil des droits de l'Homme. Il fournit à chaque État l'opportunité de présenter les mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits de la personne sur son territoire et de remplir ses obligations en la matière. Aucun autre mécanisme universel de ce type n'existe à l'heure actuel. Ainsi, l'Examen périodique universel rappelle aux États leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de la personne et libertés fondamentales.

L'Examen périodique universel est important pour faire avancer les droits des diversités sexuelles et de genre, dans la mesure où ces enjeux sont souvent exclus des dialogues de niveau international en raison, la plupart du temps, d'une politisation de ces questions ou d'un manque de volonté des gouvernements. L'Examen période universel permet donc de mettre ces questions sur l'agenda international. Aujourd'hui, plus de 3 060 recommandations ont été faites dans plus de 60 pays sur les questions LGBTQI+. Selon Gabriel Galil, ces recommandations ont encouragé de nombreuses améliorations des droits des personnes LGBTQI+ à travers le monde et ont contribué à apporter des changements tangibles.

Les communautés et les organisations LGBTQI+ peuvent intervenir dans ce processus de plusieurs manières. Par exemple, en rédigeant un rapport décrivant la situation sur le terrain pour les diversités sexuelles et de genre,

mais également en menant des activités de plaidoyer auprès de leur gouvernement en prévision de l'Examen périodique universel. Les organisations LGBTQI+ peuvent également travailler avec les ambassades d'autres pays et/ou rencontrer les dignitaires à Genève pour signifier leurs revendications. Qui plus est, elles peuvent aussi faire une déclaration publique lors de l'adoption du rapport final par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et bien sûr elles peuvent faire un suivi auprès de leur gouvernement pour aider à mettre en œuvre les recommandations reçues.

Concernant le mandat de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, Moetsi Duchatellier rappelle qu'il agit de trois différentes manières : il transmet des appels urgents et des lettres d'allégation aux États concernant des cas de violence et de discrimination des personnes en raison de leur orientation sexuelle et identité de genre, il mène des visites de pays visant à établir les faits et il soumet des rapports annuels au Conseil des droits de l'Homme et à l'Assemblée générale sur ses activités ainsi que sur les tendances générales observées dans le cadre de son mandat.

Les communautés et les organisations LGBTQI+ peuvent intervenir auprès de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre de différentes manières : en soumettant une plainte qui présente une description détaillée des circonstances dans lesquelles l'acte de violence a eu lieu. Un autre moyen d'intervenir auprès de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre est lors de ses visites qui se

font généralement sur invitation du pays hôte. En effet, lors de ces visites, l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en profite généralement pour rencontrer les communautés et les organisations LGBTQI+ afin d'entendre leurs revendications.

Dans son intervention relative aux Objectifs de Développement durable de l'Agenda 2030¹, Carlos Villalobos a traité des Examens nationaux volontaires. Les Examens nationaux volontaires sont des rapports écrits retraçant les progrès réalisés aux niveaux national et infranational par rapport au cadre de référence des objectifs de développement durable. Les Examens nationaux volontaires s'appuient sur les mécanismes nationaux existants en termes de planification et d'examen. Parmi les objectifs de développement durable, trois en particulier sont étroitement liés aux droits des personnes LGBTQI+ : l'objectif 5 en lien avec l'égalité entre les sexes, l'objectif 3 en lien avec la santé et le bien-être, ainsi que l'objectif 4 en lien avec l'éducation de qualité. Ainsi, les objectifs de développement durable peuvent être mobilisés par les communautés et les organisations LGBTQI+ pour appuyer leurs revendications auprès de leur gouvernement.

Enfin, Helen Nolan est revenue sur les Principes de Jogjakarta² et les Principes de Jogjakarta plus 10. Les Principes de Jogjakarta ont été présentés en 2006 au Conseil des droits de l'Homme par un groupe de vingt-neuf experts internationaux des droits de la personne, qui s'étaient réunis dans cette ville d'Indonésie pour rédiger le document. Il s'agit du premier texte prévoyant d'appliquer les droits de la

personne aux questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre à un niveau international. Depuis leur adoption, les Principes de Jogjakarta ont évolué jusqu'au statut de déclaration faisant autorité en matière des droits des personnes LGBTQI+. La dernière décennie a été témoin de développements significatifs au niveau international dans le domaine des droits de la personne, tant dans la compréhension des violations juridiques subies par les personnes issues des diversités sexuelles et de genre, que dans la reconnaissance de types de violations qui peuvent affecter spécifiquement ces personnes en raison de leur expression de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles. Les Principes de Jogjakarta plus 10 visent à documenter et à détailler ces développements à travers un ensemble de points d'accord supplémentaires et, plus encore, d'obligations auxquelles les États sont censés se soumettre. Les Principes de Jogjakarta, et dans leur continuité les Principes de Jogjakarta plus 10, peuvent ainsi être mobilisés par les militant·e·s LGBTQI+ pour mettre de la pression sur leurs gouvernements respectifs afin de faire respecter les droits de la personne des diversités sexuelles et de genre, dans la mesure où ces principes s'appuient sur une série d'instruments internationaux contraignants pour les États, comme des arrêts de jurisprudence, par exemple.

Comme évoqué dans les différentes interventions, plusieurs mécanismes existent, mais ils ne sont pas toujours mobilisés pour diverses raisons, la première étant la méconnaissance de ceux-ci par les communautés et les organisations LGBTQI+. Pour pallier cette lacune, Moetsi Duchatellier

suggère qu'il est nécessaire de mener un travail continu pour les faire connaître. Faire une formation ou un atelier sur ces mécanismes de temps en temps ne suffit pas, il est nécessaire d'en faire la promotion constante. Il a été notamment suggéré que les différents organismes LGBTQI+ s'accordent sur une sorte de « package » minimum que tous ceux qui font de la formation dans ce domaine pourraient partager.

Dans le cadre de différentes interventions, il a également été spécifié que ces différents mécanismes internationaux ne sont pas exclusifs les uns des autres et qu'ils peuvent donc être mobilisés ensemble. Il convient toutefois d'en faire une utilisation stratégique : en fonction de son interlocuteur, certains mécanismes seront plus appropriés que d'autres. Ainsi, les intervenant·e·s s'accordent sur le fait qu'il faut toujours se poser la question « À qui est-ce que je m'adresse? » et « Qu'est-ce qui va fonctionner? » lorsqu'il est question d'utiliser l'un de ces mécanismes. Par exemple, face à un juge, il sera certainement moins pertinent d'évoquer les ODD, en fonction de la place du droit international dans les systèmes juridiques nationaux. Au contraire, face à un gouvernement, faire référence à ses engagements internationaux et aux mécanismes des Nations unies pourrait s'avérer efficace, comme il est d'ailleurs spécifié dans plusieurs travaux qui se sont intéressés à la manière dont les mécanismes internationaux ont permis l'avancement des droits LGBTQI+ (Kollman & Waites 2009 ; Malec 2021). Il est donc indispensable d'utiliser les bons outils et mécanismes en fonction de la situation.

¹ En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté un programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Avec ses 17 Objectifs du développement durable et 169 cibles, il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

² Principes de Jogjakarta, En ligne : <https://yogyakartaprinciples.org>

3. La protection des personnes LGBTQI+ dans les espaces francophones

L'État devrait être responsable de la protection de tous les individus, mais dans les faits, certains États contribuent à opprimer et discriminer les diversités sexuelles et de genre. Dans ce contexte, c'est souvent la solidarité au sein des communautés LGBTQI+ qui permet d'assurer la protection des diversités sexuelles et de genre.

Quel que soit le contexte géographique, les diversités sexuelles et de genre peuvent faire face à des situations similaires, comme le rejet de leur entourage par exemple. Une telle situation peut être exacerbée lorsqu'elle intervient dans un contexte sécuritaire délétère où il arrive que les personnes LGBTQI+ font face à des enlèvements, des exécutions sommaires, des viols et d'autres formes d'atteinte à la

vie et à l'intégrité. Même lorsque le contexte législatif est favorable aux diversités sexuelles et de genre, cela ne prémunit pas contre les violences et les discriminations. C'est pour cette raison que les communautés sont amenées à s'organiser pour protéger les plus vulnérables, dont les jeunes LGBTQI+, par exemple.

Dans le cadre de cette table ronde animée par Nesa Zimmermann, les militants Dimitri Verdonck, Luc Agblakou et William Fortin proposent de mettre en lumière les initiatives concrètes visant à améliorer la protection des droits des personnes LGBTQI+, notamment à travers la mise en place de refuges.

» **Une stratégie phare qui se développe dans plus en plus de pays consiste à développer des refuges pour héberger les personnes qui sont en rupture avec leur entourage où qui n'ont pas les moyens de se loger.**

Au-delà de l'hébergement, ce type de dispositifs fait en sorte de soutenir, d'accompagner psychologiquement et d'informer les bénéficiaires sur leurs droits pour se protéger des discriminations, visant ainsi une certaine forme d'autonomisation. À travers ce dispositif, comme le rappelle William Fortin, il s'agit de faire en sorte que « les bénéficiaires s'approprient leurs propres droits, les connaissent et puissent utiliser les mécanismes judiciaires, quasi-judiciaires et communautaires pour faire respecter leurs droits et obtenir justice le cas échéant ». Un autre aspect important du travail des refuges est d'accompagner les bénéficiaires pour qu'ils

aient accès à une activité rémunératrice, à un emploi ou à la poursuite d'études.

Au-delà de l'hébergement et de l'accompagnement des bénéficiaires, les refuges jouent un rôle de médiation, notamment avec la famille et les proches. Ainsi, comme indiqué par Dimitri Verdonck, « chaque fois qu'un jeune se présente au refuge ou qu'on accompagne ou qu'on héberge un jeune, on lui demande s'il est désireux de se lancer dans un dispositif de médiation avec la famille ou les parents ». Comme le rappelle Luc Agblakou, l'idée derrière la médiation est d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des proches du bénéficiaire pour que potentiellement, iel puisse regagner son environnement de manière sécuritaire.

Ce travail de médiation s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation sur les droits des diversités sexuelles et de genre. Cette sensibilisation est indispensable, car elle est souvent vectrice de déconstruction des préjugés. Les activités de sensibilisation sont la plupart du temps complémentaires aux activités de plaidoyer et de litige stratégique pour provoquer un changement dans la perception des diversités sexuelles et de genre au sein des sociétés. Selon les intervenants, cette sensibilisation doit intervenir dès le plus jeune âge, ce qui explique qu'il n'est pas rare que certains organismes communautaires organisent des activités de sensibilisation dans les écoles, par exemple.

De cette table ronde, il ressort l'importance d'agir simultanément sur plusieurs plans et

de faire intervenir une multitude d'acteurs qui agissent auprès des jeunes afin de provoquer un changement qui dure dans le temps. Ce focus sur les jeunes LGBTQI+ est indispensable, car, comme l'évoquent Kamgain, Chamberland et Lévy (2017) il y a une absence de ressources à leur intention. La création de refuges comme évoqués par les intervenants est certes une stratégie gagnante, mais il est également nécessaire de développer plus largement des « stratégies de mise en place d'organismes par et pour les jeunes et de regroupements d'organisations jeunesse LGBTQI+ » ainsi que « des interventions de sensibilisation dans les écoles et des actions directes associant l'art et la performance » (Kamgain et al. 2017 : 114).

4. Réalités et enjeux de mobilité, de migration et d'asile des personnes LGBTQI+ dans les espaces francophones

Pierre angulaire du droit des personnes réfugiées, le principe de non-refoulement interdit aux États de renvoyer une personne dans un pays où sa vie pourrait être menacée. Un tel principe est particulièrement pertinent pour les personnes LGBTQI+ qui, pour certaines d'entre-elles ne bénéficient d'aucune protection dans leur pays d'origine face aux persécutions du fait de leur orientation sexuelle et identité de genre. Cependant, les politiques asilaires sont souvent défailtantes et désemparées lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins de protection des personnes LGBTQI+. Ainsi, les personnes réfugiées LGBTQI+ doivent non seulement faire face à des violences qui les poussent à fuir leur pays d'origine, mais elles doivent également faire face à celles rencontrées lorsqu'elles arrivent dans le pays d'accueil.

Modéré par Monia Lachheb, ce panel qui a fait intervenir Meryem Benslimane, Anis Kaiser et Ludovic Mohamed Zahed, revient d'une part sur les obstacles rencontrés par les personnes demandeuses d'asile pour obtenir la protection internationale, mais également sur les bonnes pratiques à diffuser aussi bien au sein des autorités chargées du traitement des demandes d'asile que des organismes communautaires qui accompagnent les personnes réfugiées.

Le postulat de départ défendu dans la plupart des interventions de cette table ronde est que, bien que les politiques migratoires acceptent différentes formes de sexualités, notamment

l'homosexualité, comme motif de migration ou de demande d'asile, la définition des catégories et la preuve de l'appartenance à une catégorie sexuelle et de genre reste problématique dans la plupart des pays d'accueil. En effet, les politiques migratoires tendent à imposer une vérité « homosexuelle » et ne tiennent pas compte des réalités ethno-sexuelles. Elles prescrivent des standards de définition des sexualités et du genre pour contrôler l'intime que les personnes migrantes doivent incorporer et auxquels elles doivent se conformer.

Concrètement, les personnes demandeuses d'asile qui sont visiblement LGBTQI+ et qui ont embrassé une conception occidentalocentrée de l'homosexualité sont les bienvenues, alors que celles qui ne détiennent pas les attributs visibles de l'homosexualité telle que conçue en Occident sont exclues du régime de protection internationale, car leur homosexualité est jugée peu crédible.

Ainsi, les conditions actuelles ne sont vraiment pas idéales et constituent presque toujours un obstacle pour que la personne requérante d'asile LGBTQI+ puisse établir, dans les meilleures conditions, ses motifs d'asile. Comme le rappelle Anis Kaiser, cela est généralement dû au fait que les personnes chargées du traitement des demandes d'asile ne montrent pas de signes explicites d'ouverture, manquent de techniques d'audition et d'informations sur ces thématiques, et ne disposent pas des compétences nécessaires pour traiter la thématique de manière adéquate. La plupart des autorités asilaires ne proposent pas de formations obligatoires sur ces spécificités. Souvent ces formations sont

optionnelles ou inadaptées, démontrant une méconnaissance par les autorités asilaires des contextes réels et spécifiques en lien avec les questions LGBTQI+ des pays d'origine.

Selon Ludovic Mohamed Zahed les connaissances lacunaires et très probablement aussi une certaine résistance à prendre au sérieux les motifs de fuite sur base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre se répercutent fortement sur l'évaluation des demandes d'asile. De manière générale, l'appréciation des faits et l'analyse de la vraisemblance de ces éléments reposent sur des stéréotypes sur la vie, les expériences et les logiques d'action des personnes LGBTQI+. Ainsi, les motivations principales de refus au droit à l'asile portent souvent sur le caractère de la vraisemblance et de la crédibilité de l'orientation sexuelle et/ou identité de genre. Le caractère contradictoire, le manque de détails, l'incohérence et la banalité des affirmations ainsi que la difficulté par la personne LGBTQI+ à fournir des informations détaillées, explicites et cohérentes, selon la perspective des autorités asilaires, sont généralement invoqués pour motiver les décisions négatives.

Un autre enjeu saillant apporté dans les interventions est celui de la discrétion. Dans de nombreux cas, les autorités asilaires demandent aux personnes LGBTQI+ requérantes d'asile d'avoir fait leur sortie du placard et de s'être concrètement exposées à des discriminations dans leur pays d'origine pour pouvoir obtenir l'asile. Ainsi, contrairement à ce qui est préconisé par les principes directeurs du Haut-Commissariat des Nations

unies pour les réfugiés, plusieurs pays d'accueil continuent de considérer que si la personne demandeuse d'asile reste discrète sur son orientation sexuelle et/ou son identité de genre, en ne la révélant ni à sa famille ni à son entourage, il n'y a alors pas de risque de persécution et elle peut donc être renvoyée dans son pays d'origine. Ainsi, il y a une forte pression de devoir faire sa sortie du placard pour être cru.

Au-delà du traitement des demandes d'asile par les autorités asilaires, qui constitue un obstacle de taille pour la protection internationale des diversités sexuelles et de genre, les intervenant·e·s ont identifié une autre problématique en lien avec les organismes communautaires dans les pays d'accueil, qui ont tendance à s'approprier des discours libérateurs des sexualités, en les présentant comme des modes hégémoniques et universelles. Dans un tel cas, l'homonormativité érigée, qui fragmente les communautés LGBTQI+ en hiérarchie de mérite en fonction de leur mode de vie, devient producteur d'autres types de frontières et de nouvelles formes de marginalité en lien avec la race, l'ethnie et/ou le statut migratoire, expérimentées par les personnes migrantes et demandeuses d'asile.

Pour finir, Meryem Benslimane rappelle quelques bonnes pratiques dans ce domaine, parmi lesquelles il est important de

» **considérer les identités des personnes LGBTQI+ réfugiées dans leur complexité intersectionnelle,**

de vraiment construire des espaces inclusifs et sécuritaires, d'encourager l'autonomisation

communautaire et des organismes par et pour, de demeurer conscient·e de l'influence du passé colonial, de ne pas nécessairement pousser les personnes à la sortie du placard et à l'identification à des catégories identitaires occidentales, de faire de son mieux pour utiliser un langage inclusif, respecter les pronoms, respecter les noms d'usage, et enfin d'avoir une approche pleinement anti-oppressive.

Concrètement, cela se matérialise pour les organismes communautaires qui accompagnent les personnes demandeuses d'asile et réfugiées LGBTQI+ par une démarche qui vise à faire en sorte qu'elles comprennent les options qui s'offrent à elles et les amener à faire leurs propres choix.

Au niveau individuel cela se matérialise par une démarche selon laquelle il convient de garder un dialogue critique par rapport à soi-même, être attentif aux dynamiques de pouvoir omniprésentes et autonomiser au mieux les personnes à la fois au sein des organismes communautaires et au sein de la société en centrant leurs voix et leurs expertises.

En somme, les réalités des personnes LGBTQI+ migrantes et réfugiées sont complexes, du fait notamment des violences qu'elles ont pu subir, aussi bien dans leur pays d'origine que dans leur pays d'accueil. Souvent elles ont été contraintes de quitter leur pays d'origine en raison de violences hétéronormatives et cisonormatives, ou encore en raison de violences politiques, de la dictature, de la guerre ou de désastres environnementaux (Lee 2019). Une fois dans leur pays d'accueil,

elles doivent faire face à de nouveaux défis, comme ceux évoqués par les intervenant·e·s liés à la régularisation de leur statut migratoire (demandeurs d'asile, personnes sans statut, etc.), ou encore liés à la recherche d'un emploi et d'un hébergement (Lee 2018). Ainsi, les personnes LGBTQI+ migrantes et réfugiées font face à une multitude de barrières structurelles liées à leur statut migratoire (xénophobie), à leur race (racisme), à leur orientation sexuelle (homophobie) et/ou à leur identité de genre (transphobie), entre autres. Il est nécessaire à la fois pour les autorités asilaires et pour les organismes communautaires de tenir compte de ces barrières structurelles dans leur travail auprès de ces communautés. Cela passe d'abord et avant tout par la formation des personnes en première ligne, mais également par le développement de lignes directrices pour le traitement spécifique de ces demandes, que certains pays ont déjà mise en place ces dernières années et dont il convient désormais d'évaluer l'application effective et l'effet sur le parcours des personnes LGBTQI+ migrantes et réfugiées (Hamila 2021).

5. Conclusion

Au cours de cette deuxième journée de conférence consacrée à la thématique de « vivre en sécurité », il a été rappelé dans le cadre de plusieurs interventions que malgré d'importantes avancées en termes de droits LGBTQI+ ces dernières décennies, un long chemin reste à parcourir pour que la protection des diversités sexuelles et de genre soit effective. Il est également ressorti que contrairement à ce que suggère le discours de libération sexuelle porté par plusieurs leaders politiques dans les pays du Nord, il n'y pas de dichotomie entre les pays du Nord soi-disant chantres des droits LGBTQI+ et les pays du Sud soi-disant non-respectueux des droits LGBTQI+. En effet, la situation est plus complexe : aussi bien au Nord qu'au Sud, malgré des contextes et des législations différentes, il subsiste des atteintes à la dignité et aux droits des personnes LGBTQI+.

Pour remédier à cette situation, il est nécessaire d'agir à plusieurs niveaux, notamment au niveau international, national et local. Au niveau international plusieurs mécanismes de plaidoyer existent et peuvent être mobilisés par les communautés et les organisations LGBTQI+, dont le mandat de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre des Nations Unies, l'Examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, les Principes de Jogjakarta

plus 10, et les Examens nationaux volontaires des progrès des Objectifs de Développement durable de l'Agenda 2030. Au niveau national, le recours à l'asile est un moyen d'assurer la protection des minorités sexuelles et de genre, encore faut-il que les personnes qui traitent les demandes d'asile en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre soient formées aux spécificités des communautés LGBTQI+ demandeuses d'asile et réfugiées. Au niveau local, des initiatives comme celles des refuges sont un filet de protection qui s'avère de plus en plus nécessaire dans des contextes où les jeunes LGBTQI+ se retrouvent isolés de leurs familles et de leurs proches.

Les différentes interventions se sont également rejointes sur le fait que pour que la protection des diversités sexuelles et de genre soit effective, il est nécessaire d'agir dans plusieurs domaines. À commencer par former les militant·e·s LGBTQI+ aux instruments qui sont à leur disposition pour défendre les droits de leurs communautés. Le travail de sensibilisation est également indispensable, auprès de la population générale, mais surtout dans les écoles et auprès des jeunes pour déconstruire des préjugés qu'ils pourraient avoir sur les personnes LGBTQI+.



30 juin

1 juillet

2 juillet

**Vivre en santé :
le bien-être
et l'accès à la santé**

Lors de la troisième journée de conférence, les interventions se sont penchées sur les impacts de la COVID-19 sur les communautés LGBTQI+ francophones, mais plus généralement sur la manière dont les oppressions systémiques vécues par les personnes LGBTQI+ impactent leur santé ainsi que leur accès aux soins.

La journée s'est ouverte par une discussion entre Mariam Mannaï, Chargé·e de programmes au sein d'Égides et Victor Madrigal-Borloz, l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre sur « Les communautés LGBTQI+ francophones face à la COVID-19 ». Dans le cadre de cet échange, les interventions sont revenues sur la publication du dernier rapport de l'Expert indépendant qui fait un état des lieux des impacts de la COVID-19 sur les communautés et les organisations LGBTQI+.

Cette discussion a été suivie d'une conférence modérée par Deborah Abate sur la thématique « Grandir avec une expérience intersexe dans la Francophonie ». Dans ce cadre, Janik Bastien Charlebois et Ginette Ntumbi sont revenues sur les grandes étapes du militantisme intersexe dans leur région respective pour faire état des avancées de ces dernières, mais également mettre en lumière le long chemin qu'il reste à parcourir pour assurer le respect des droits fondamentaux et l'égalité des personnes intersexes.

Ensuite deux tables rondes sont venues compléter la journée de conférence. La première table ronde, modérée par Carlos Idibouo et qui réunissait Julien Rougerie, Stéphane Sauvé et Hamdi Khalifa portait sur « La prise en charge du vieillissement des personnes LGBTQI+ ». Leur état des lieux de la situation a permis de mettre en perspective les problématiques liées à la perte d'autonomie et l'accès aux soins de santé. La deuxième table ronde, modérée par Giovanna Rincon, était intitulée « Les personnes trans et non-binaires : enjeux d'existence et de résistance ». Lors de cette table ronde, Clémence Zamora Cruz, Melody Boateng et Blake ont traité la question des plaidoyers pour les droits fondamentaux des personnes trans, notamment auprès du milieu médical, ainsi que les enjeux liés à l'accès aux soins.

1. Les communautés LGBTQI+ francophones face à la COVID-19

Les communautés LGBTQI+ ont été durement impactées par la COVID-19. Certaines personnes se sont retrouvées confinées dans des familles hostiles, sans accès à des lieux de socialisation entre pairs, la plupart ayant dû fermer en raison de la pandémie. Les défilés de la fierté et autres rassemblements ont été interdits, privant les communautés LGBTQI+ d'espaces de revendications, d'échanges et d'autonomisation. Qui plus est, dans des systèmes de santé et services sociaux déjà fragiles, la pandémie a souvent précarisé l'accès aux traitements pour les personnes séropositives et les personnes trans, notamment.

Dans ce contexte, les communautés et les organisations LGBTQI+ se sont mobilisées pour collecter, répertorier et communiquer plusieurs données concernant l'impact de la COVID-19 sur les personnes LGBTQI+. Plusieurs mécanismes internationaux ont été saisis, parmi lesquels le mécanisme de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination

fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre qui s'est appuyé sur les données de la société civile et les acteurs·trices locaux·les pour publier un rapport¹ qui aborde la question de l'impact de la COVID-19 sur les personnes LGBTQI+ dont il a présenté les principales conclusions lors de son intervention. Dans le cadre de son intervention, Victor Madrigal-Borloz est également revenu sur les raisons qui l'ont poussé à rédiger ce rapport.

Si l'Expert indépendant, sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, s'est lancé dans la rédaction d'un tel rapport c'est

► **qu'il lui paraissait nécessaire dans le nouveau contexte lié à la pandémie COVID-19 de réévaluer son mandat d'intervention.**

En effet, son mandat a été pensé dans un contexte de normalité, et l'arrivée de la pandémie COVID-19 a nécessité de réajuster ses méthodes de travail. Comme il n'était plus possible de se rendre physiquement sur place pour rencontrer la société civile et les acteurs·trices locaux·les, il a fallu repenser sa fonction pour garder tout de même des liens et récolter les données nécessaires aux recommandations qu'il formulera aux États.

Ce rapport établit l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les personnes LGBTQI+, la qualifiant même de vecteur « d'inégalité sous stéroïdes ». Ainsi, l'une des conséquences directes de la COVID-19 et des mesures qui ont été prises par les États pour faire face à cette situation exceptionnelle est l'augmentation des abus de

la police, dont notamment les arrestations ou détentions arbitraires exacerbées par des couvre-feux mis en place dans plusieurs pays.

» **Une autre conséquence liée au couvre-feu est le fait que certaines personnes n'étaient plus en mesure d'accéder à des programmes ou services d'aide, contribuant ainsi à leur isolement social et dans certaines situations les contraignant à une exposition prolongée à des proches non respectueux de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre.**

Le rapport présenté a également souligné que, dans plusieurs contextes, les personnes LGBTQI+ dépendent massivement des économies informelles, et qu'en raison de la pandémie COVID-19, leur principale source de revenus n'était plus accessible.

» **Cela a aggravé la situation de vulnérabilité dans laquelle ces personnes pouvaient se trouver. À cela s'ajoute la réaffectation des ressources en santé à l'effort contre la COVID-19, ce qui a intensifié la pénurie d'antirétroviraux et rendu par exemple plus difficile l'accès à l'hormonothérapie.**

De manière plus générale, les discours de haine, comme les discours incitant à la violence contre les personnes LGBTQI+, se sont également intensifiés dans ce contexte. Il a été fait état d'interventions d'éminents dirigeants politiques ou religieux imputant la pandémie COVID-19 à l'existence même des personnes LGBTQI+. Ainsi, plusieurs États ont adopté des mesures qui ont ciblé intentionnellement les personnes LGBTQI+ sous couvert de santé publique. La Hongrie par exemple a été interpellée par l'Expert indépendant en raison de sa limitation de façon

très significative de l'accès à la reconnaissance légale de l'identité de genre, invoquant des restrictions liées à la COVID-19.

Une autre grande catégorie de préoccupations qui ont été remontées à l'Expert indépendant concernait les mesures qui ont été prises par certains États qui n'avaient pas un objectif discriminatoire de prime abord, mais qui ont néanmoins produit des impacts disproportionnés sur les personnes LGBTQI+. Un exemple fut les mesures de couvre-feu qui ont été mises en place dans plusieurs pays d'Amérique latine, où la logique était de diviser la population en deux et de permettre aux hommes de sortir certains jours et aux femmes d'autres jours. Le problème avec de telles mesures qui s'organisent autour d'une soi-disant binarité des genres est que les personnes qui ne s'identifient pas à ces catégories se retrouvent dans des situations où elles décident de ne pas sortir par peur des violences. Si ces mesures ont pu être mises en place et produire de tels impacts, c'est qu'elles ont été pensées sans consultation avec la société civile et notamment avec les communautés LGBTQI+, d'où la nécessité de consulter ces communautés et de faire une évaluation des conséquences des politiques publiques sur différents groupes d'individus avant de les mettre en œuvre.

Face à ces situations, plusieurs dynamiques d'entraide et de solidarité se sont développées au sein des communautés et des organisations LGBTQI+. Ces dynamiques se sont avérées efficaces à plus d'un titre pour deux principales raisons. Premièrement, elles se sont appuyées sur une connaissance profonde par les organismes communautaires des problématiques de terrain,

ce qui a permis de réagir de façon efficace et immédiate aux besoins urgents des individus LGBTQI+. Deuxièmement, elles se sont appuyées sur les relations de confiance qui ont été bâties entre les communautés et les organismes communautaires qui servent leurs intérêts.

Parmi les résultats concrets de ces mobilisations de la société civile et des acteurs·trices locaux·les, un exemple parlant est celui de l'Argentine dont les autorités gouvernementales ont été alertées par les organismes communautaires qui travaillent avec les personnes trans de l'impact des mesures de couvre-feu sur celles-ci. Comme plusieurs d'entre elles vivent de l'économie informelle, elles risquaient de ne plus pouvoir payer leur loyer. Face à cette situation et grâce à la mobilisation de la société civile, le gouvernement argentin a décrété une suspension des évictions pour ces personnes-là.

En somme, il est ressorti de cet échange que les personnes LGBTQI+ ont effectivement été impactées de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19, et les mesures gouvernementales qui sont liées à cette situation, ce qui d'ailleurs été souligné dans plusieurs travaux publiés récemment (Gonzalez et al. 2021; Krause 2021). En réponse à ces enjeux, la solidarité communautaire n'a pas faibli et s'est au contraire renforcée selon certaines études (Abreu et al. 2021), poussant les gouvernements à revoir leurs politiques pour qu'elles soient mieux adaptées aux situations des personnes LGBTQI+.

¹ Rapport de l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, « Violence et discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

en période de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ».

En ligne : <https://undocs.org/fr/A/75/258>

2. Grandir avec une expérience intersexe dans les espaces francophones

L'existence d'une diversité de corps sexués chez toutes les populations du monde est un fait. L'expérience d'être né avec un corps différent de ce qui a été établi comme « homme » ou « femme » dans une société donnée peut tantôt revêtir des similitudes avec d'autres, tantôt s'en distinguer. L'ascendance de l'autorité médicale et de l'hospitalisation des naissances dans les pays du Nord a donné lieu à une expérience principalement dictée par la médecine, où pathologisation et modifications non consenties des corps dominant. Les personnes intersexes des pays du Nord qui ont grandi sous ce régime ont dû développer un militantisme en réponse à cette autorité. On ne peut cependant présumer que cette trajectoire est la même partout en Francophonie, notamment dans les pays du Sud, comme il ressort de cette conférence.

Dans le cadre de cette conférence, Janik Bastien Charlebois et Ginette Ntumbi reviennent sur la naissance du militantisme intersexe dans leur région respective avant de broser un portrait de la situation actuelle. Si les réalités au sein des pays du Nord et des pays du Sud se rejoignent sur certains points, les interventions font toutefois état de plusieurs divergences qu'il convient de prendre en considération pour comprendre avec plus de finesse les mécanismes à l'œuvre pour le respect des droits fondamentaux des personnes intersexes.

Comme le rappelle Janik Bastien Charlebois, c'est vers le début des années 1990 que se développent les premiers mouvements de défense de droits pour les personnes intersexes. Ce mouvement est assez tardif par rapport à d'autres mouvements d'autodétermination en raison notamment de la grande influence de la médecine en contexte occidental, et particulièrement sur la sphère législative et légale. Ainsi, la pratique au sein du corps médical consistait à opérer les personnes intersexes sans même avoir le consentement des familles dans certaines situations. Par ailleurs, pendant très longtemps,

► **une politique du silence où les personnes n'étaient pas au courant de tout ce qui leur avait été fait a prévalu, avec des modifications non-consenties effectuées sur leur corps.**

Il était d'ailleurs souvent conseillé aux parents de ne pas évoquer cette situation avec l'enfant.

Au début des années 1990, sur l'initiative de personnes intersexes qui ont eu accès à leur dossier médical, mais également grâce à une plus grande visibilité au sein de la littérature scientifique, les premières mobilisations ont commencé à émerger. Celles-ci consistaient essentiellement à différentes initiatives pour se rencontrer et échanger dans l'objectif de sortir de l'isolement, mais également pour partager les expériences négatives ou traumatisantes que le corps médical leur a fait subir. C'est donc naturellement que les premières revendications se sont dirigées vers le corps médical, qui ne s'est pas montré ouvert aux doléances des personnes intersexes.

► **Comme le souligne Janik Bastien Charlebois, « pour les médecins il était clair que le corps des personnes intersexes était invalide ».**

Depuis plus récemment, les médecins dans certains pays du Nord, comme au Québec/Canada et aux États-Unis, contextes auxquels fait référence Janik Bastien Charlebois dans son intervention, ont fait en sorte de se réajuster. Ils ont émis une nouvelle politique de prise en charge qui désavoue la politique du secret et qui l'a remplacé par une politique d'orientation des informations, avec un langage très médicalisé et pathologisant auprès des enfants. Aujourd'hui, plusieurs militant·e·s au sein des mouvements intersexes ont ainsi décidé de se tourner vers une approche fondée sur les droits de la personne, et d'arrêter d'essayer de s'adresser au milieu médical, en ciblant plutôt les organes onusiens, appuyant leur plaidoyer sur les conventions internationales de protection des droits de l'enfant. Les organes

onusiens ont statué que les interventions non-consenties sur les enfants sont des violations des droits de la personne et c'est désormais sur cette base que les militant·e·s intersexes militent pour faire changer les politiques des États et les pratiques au sein du corps médical.

Dans les pays du Sud, et notamment en République Démocratique du Congo, où exerce Ginette Ntumbi, l'évolution est quelque peu différente et plus récente. Le mouvement intersexe voit le jour vers le milieu des années 2010 du fait d'une certaine invisibilisation des personnes intersexes, y compris au sein des mouvements LGBTQI+. Il existe en effet une asymétrie entre les sous-groupes des communautés LGBTQI+ et du fait de cette situation les personnes intersexes n'ont pas pu faire entendre leurs revendications. Cette invisibilisation des personnes intersexes et de leurs revendications est également due au fait que

► **les programmes des bailleurs de fonds dans la région sont pour la plupart concentrés sur les enjeux des VIH/SIDA, reléguant la question de l'intersexualité au bas des préoccupations.**

Ces différents éléments font en sorte qu'aujourd'hui encore, une grande majorité des personnes intersexes vivent dans des situations de clandestinité. Cela s'explique également par la crainte de s'exposer à la sanction populaire dans un contexte où la binarité de genre reste la norme. Ainsi, contrairement à ce qui peut être observé dans les pays du Nord,

► **il semblerait que dans un souci de survie les personnes intersexes de la plupart des pays**

du Sud cherchent davantage à se faire opérer afin de se conformer à la binarité des genres.

Selon Ginette Ntumbi, dans des contextes comme celui de la République Démocratique du Congo, le recours à un discours médical peut sauver des vies : le fait de médicaliser le corps des personnes intersexes permet d'éviter qu'elles se fassent rejeter par leur entourage, surtout dans un contexte où la plupart des naissances n'ont pas nécessairement lieu dans des structures hospitalières.

► **En somme, cet échange a souligné que malgré des divergences de stratégies, il semblerait que les stratégies adoptées au Nord comme au Sud soient centrées sur les enjeux d'acceptation, la recherche des mots pour parler de soi, et la reconnaissance sociale de manière à aller de l'avant (Charlebois 2014).**

Au Nord, cela passe par le droit à l'intégrité physique alors qu'au Sud cela passe par une opération pour davantage ressembler aux autres et ainsi être accepté par les siens. Ainsi, comme le souligne Janik Bastien Charlebois, il en ressort qu'il est nécessaire de ne pas plaquer les priorités d'un contexte sur un autre contexte : « je pense que c'est important quand on regarde les activistes un peu partout dans le monde, de ne pas plaquer nos priorités, ou de ne pas présumer que nos trajectoires activistes doivent être copiées ou reprises par des activistes ailleurs. Il y a des chemins différents qui peuvent être entrepris par moment en fonction des contextes ».

3. La prise en charge du vieillissement des personnes LGBTQI+

La question du vieillissement des personnes LGBTQI+ est de plus en plus prégnante alors que les militant·e·s LGBTQI+ d'hier arrivent à un âge plus avancé. **Les enjeux autour de cette question sont de plusieurs ordres : des enjeux de santé, mais également des enjeux de réseaux de soutien et d'accès aux soins.** Plusieurs enquêtes ont montré que les personnes âgées LGBTQI+ sont en moins bonne santé mentale que leurs congénères hétérosexuels cisgenres. Il a également été constaté des taux significativement plus élevés de maladies chroniques et de multimorbidité chez les personnes âgées des diversités sexuelles par rapport aux personnes hétérosexuelles du même âge. Les femmes lesbiennes et bisexuelles âgées sont plus susceptibles de souffrir d'un handicap que les femmes âgées hétérosexuelles. Elles ont aussi un plus grand risque de souffrir de maladies cardiovasculaires et d'obésité que les femmes hétérosexuelles de la même tranche d'âge. Les hommes gays et bisexuels

sont en moins bonne santé physique et souffrent plus souvent d'un handicap que leurs congénères hétérosexuels. Les personnes âgées trans sont un groupe particulièrement vulnérable. Elles sont plus susceptibles d'être en mauvaise santé physique, d'avoir un handicap que les personnes LGB cisgenres. Elles présentent également des taux de dépression, troubles anxieux et détresse psychologique plus élevés que les personnes LGB cisgenres.

Cette situation est accentuée par le fait que, comparées aux personnes âgées hétérosexuelles du même âge, les personnes âgées LGBTQI+ ont un réseau de soins informels moins développé. Elles vivent seules et sont célibataires dans une plus grande proportion que les personnes âgées hétérosexuelles. Le soutien vient souvent de la famille choisie et non de la famille biologique avec laquelle les liens sont parfois rompus. Dans ces réseaux de soutien, on constate moins de liens intergénérationnels que dans les réseaux des personnes âgées hétérosexuelles, ce qui peut être problématique en vieillissant. En termes d'accès aux soins, il a été constaté une grande méfiance envers les professionnel·le·s de la santé de la part des personnes âgées LGBTQI+ et une dépendance plus fréquente aux substances psychoactives (drogues, alcool et tabac).

Ces différences significatives en termes de santé peuvent être expliquées à travers deux perspectives complémentaires. Premièrement, cela peut s'expliquer en mobilisant le cadre du stress minoritaire. Selon ce modèle, les situations sociales dans lesquelles les personnes

LGBTQI+ sont soumises à de la stigmatisation, des préjugés et des discriminations en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre sont source de stress, ce qui à long terme a un effet négatif sur leur santé. Les facteurs de stress peuvent être externes : se faire agresser physiquement à la sortie d'une boîte de nuit gaie ou être mégenré, par exemple. Les facteurs de stress peuvent également être internes : l'anticipation même d'événements stressants, la dissimulation de son orientation sexuelle et/ou identité de genre, etc. Enfin, le modèle décrit une troisième source de stress : l'homophobie ou la transphobie internalisée, un mécanisme psychologique insidieux qui consiste à s'appliquer à soi-même le regard négatif que la société porte sur l'homosexualité ou la transidentité. Il faut relever que selon ce modèle, le statut minoritaire n'est pas seulement une source de stress, mais peut également jouer un rôle protecteur. En s'identifiant comme LGBTQI+, la personne peut en retirer de la fierté et avoir accès à des réseaux de soutien communautaires limitant l'impact du stress sur sa santé.

Deuxièmement, les différences significatives en termes de santé peuvent s'expliquer par le cadre des déterminants sociaux de la santé développé par l'Organisation mondiale de la santé. Selon cette perspective, lorsqu'il est constaté des différences de santé significatives à l'échelle d'un groupe social, nous sommes en présence d'iniquités en santé qui sont dues aux conditions dans lesquelles les personnes grandissent, travaillent, vivent et vieillissent. Le contexte social, c'est-à-dire le cadre légal, sanitaire, religieux ainsi que les normes et

les valeurs, peut ainsi affecter la place d'une personne dans la société. Cette situation sociale plus ou moins privilégiée ou défavorisée influence les ressources que la personne a ou n'a pas à sa disposition. Ce sont ces ressources ou cette absence de ressources qui ont une incidence concrète sur la santé. Donc les iniquités en santé peuvent être le résultat d'un contexte structurel défavorable.

Dans leurs interventions Julien Rougerie, Stéphane Sauvé et Hamdi Khalifa ont brossé un état des lieux de la situation sur le terrain avant de présenter plusieurs initiatives pour agir face à ces différents éléments qui impactent la santé des personnes LGBTQI+. Différents éléments sont communs aux différents contextes d'où exercent les intervenants, dont les problèmes d'intégration, d'âgisme, de stigmatisation et d'isolement auxquels font face les personnes LGBTQI+ plus âgées. Ces différents éléments font en sorte que ces personnes sont souvent peu visibles, y compris au sein des communautés LGBTQI+. Comme le souligne Hamdi Khalifa, cette situation est exacerbée lorsque les lois criminalisent l'homosexualité, comme en Tunisie, par exemple. Mais l'invisibilisation n'est pas propre à ces contextes dans la mesure où même dans des pays comme le Canada par exemple, les personnes LGBTQI+ âgées sont invisibilisées, comme le souligne Julien Rougerie. De manière générale, il est très difficile d'avoir accès à des statistiques ou des données fiables sur les personnes LGBTQI+ âgées. Dans de telles conditions il devient difficile d'évaluer la situation des personnes LGBTQI+ âgées et leurs besoins.

Malgré cette situation, plusieurs initiatives ont été lancées pour agir sur les mécanismes d'exclusion, d'isolation et d'invisibilisation des personnes LGBTQI+ âgées. En France, par exemple, ont été lancés des activités et des ateliers de convivialité, mais également des ateliers pour prévenir la perte d'autonomie destinés aux personnes LGBTQI+ âgées. Toujours en France, un modèle d'habitat inclusif à destination des personnes âgées isolées, autonomes ou faiblement fragilisées a été conçu et développé. Ce modèle d'habitat participatif prend la forme d'un immeuble dans lequel chacun va avoir son appartement, ses sanitaires et sa cuisine, mais où les personnes LGBTQI+ âgées vont pouvoir se retrouver dans des parties communes spécifiquement dédiées pour recréer du lien social et des activités. Une troisième action complémentaire consiste à sensibiliser les acteurs du secteur de la gérontologie aux besoins et attentes spécifiques des personnes LGBTQI+ âgées.

Une autre initiative qui a cette fois été développée au Canada est le programme « Pour que vieillir soit gai ». Ce programme consiste en la formation et en la sensibilisation des services aux personnes âgées pour que ces milieux soient plus inclusifs. Ainsi, ce programme s'articule autour de deux volets : un volet qui consiste à s'occuper des personnes LGBTQI+ directement, mais également un volet qui consiste à veiller à une meilleure inclusion des milieux existants pour pouvoir créer des passerelles entre les deux. Concrètement, cela se matérialise par du matériel et des sessions de formation qui sont offertes à tous les milieux qui offrent des services aux personnes

âgées. Ce sont des formations dans lesquelles sont impliquées les personnes LGBTQI+ âgées qui peuvent ainsi parler de leur parcours de vie, et justement briser l'invisibilité qui entoure leur situation. À travers ce programme sont également offerts des guides d'information, des affiches, autocollants, expositions itinérantes, etc. Il est également proposé aux milieux sensibilisés d'adhérer à une charte de bienveillance envers les personnes LGBTQI+ âgées ce qui a permis de créer un répertoire auquel peuvent accéder ces personnes.

► **Enfin, une autre initiative qui a été invoquée est le projet « Devoir de mémoire » qui consiste à mettre de l'avant l'apport des personnes âgées LGBTQI+ et à partager leurs témoignages auprès des communautés LGBTQI+ pour qu'elles comprennent d'où viennent leurs droits, qu'on réalise un peu le parcours des aînés et pour que ça puisse être valorisé au sein même de ces communautés.**

En somme, il ressort des différentes interventions que deux approches sont complémentaires pour agir sur les maux qui touchent les personnes LGBTQI+ âgées : il faut travailler pour que tous les milieux soient plus inclusifs pour les personnes LGBTQI+ et en plus avoir des offres plus spécifiques pour les personnes LGBTQI+ âgées. Cette double stratégie fait écho à ce que plusieurs travaux ont souligné (Beauchamp & Chamberland 2015; Hébert et al. 2012), insistant sur le fait que cette double stratégie ne peut être efficace sans l'implication directe des personnes LGBTQI+ âgées contribuant ainsi à leur autonomisation (Beauchamp et al. 2020).

4. Les personnes trans et non-binaires : enjeux d'existence et de résistance

Les enjeux des personnes trans et non-binaires dans les pays francophones englobent des réalités différentes selon les territoires concernés. En cette période où les enjeux d'existence sociale pour les personnes trans sont de plus en plus médiatisés, leur accès aux soins demeure encore aujourd'hui lacunaire, et plus particulièrement leurs besoins spécifiques en hormonothérapie, pour celles qui le désirent, ce qui les pousse à l'automédication avec les risques en matière de santé que cela entraîne.

Dans leurs interventions, Clémence Zamora, Melody Boateng et Blake ont brossé le portrait des réalités trans dans leur contexte respectif, avant de proposer quelques stratégies afin de renforcer les capacités des organismes qui accompagnent les personnes trans, et de développer des actions de plaidoyer qui permettraient de combler les lacunes dans le milieu de la santé. Ces stratégies de plaidoyer visent à amener les professionnel·le·s de la santé et les institutions médicales à changer leurs pratiques et accompagner dignement les personnes trans vers un mieux-être.

Les situations des personnes trans sont très diverses d'un pays à l'autre. Au Bénin par exemple, comme évoqué par Melody Boateng, ces questions sont restées longtemps inabordées. Mais plus récemment ces enjeux ont été visibilisés, notamment grâce à la mobilisation des personnes trans elles-mêmes qui se sont organisées et qui ont monté des organismes communautaires pour servir leurs intérêts. Bien que la législation au Bénin ne criminalise pas les personnes trans, celles-ci sont stigmatisées et font face à des violences et des discriminations, d'où la nécessité de s'organiser.

En Tunisie, où vit Blake, la situation est différente, bien que similaire à celle du Bénin sur certains points. Les personnes trans en Tunisie n'ont toujours pas accès au droit à la santé, et en particulier pas le moindre accès à un traitement psychologique approprié, surtout pour les personnes qui ne vivent pas dans la capitale. Cela est notamment dû au manque de thérapeutes sensibilisé·e·s et informé·e·s sur les réalités des personnes LGBTQI+ et au manque d'information et de sensibilisation sur ces enjeux. L'accès aux traitements hormonaux au sein du milieu médical fait également défaut. Ainsi, plusieurs personnes sont contraintes de prendre des hormones sans prescription, sans suivi médical, parfois de façon irrégulière et avec les mauvaises doses, mettant ainsi leur vie en danger.

La situation en France est encore différente et est marquée par d'importantes inégalités, y compris au sein même des communautés trans et non-binaires. Ainsi, les personnes trans sans statut et les personnes trans travailleuses

du sexe notamment, sont clairement dans des situations de grande précarité, malgré les législations qui sont censées les protéger contre les discriminations et assurer le respect de leur dignité humaine. Dans les faits, elles continuent d'être surreprésentées parmi les personnes agressées et les personnes victimes d'assassinats.

Pour faire face à ces situations, les communautés trans se sont organisées et ont développé plusieurs stratégies de solidarité pour défendre leurs intérêts. L'une d'elles consiste à promouvoir le travail intergénérationnel, pour favoriser la transmission non seulement des mémoires, mais également du militantisme d'une génération à l'autre dans la mesure où, d'après Clémence Zamora Cruz,

» **il est « important de donner les clés de compréhension aux nouvelles générations pour leur expliquer d'où on est parti·e·s, où est-ce qu'on est arrivé·e·s, et quels sont les enjeux pour le futur ».**

Le travail de sensibilisation ne se fait pas uniquement au sein des communautés trans et la plupart du temps, il s'accompagne d'action de sensibilisation auprès des pouvoirs publics, auprès de la police, ainsi qu'au sein des établissements scolaires. Ces activités de sensibilisation sont des outils importants pour l'avancée des droits, mais également un outil d'autonomisation dans la mesure où les personnes directement concernées sont impliquées dans le développement de ces activités.

Selon Blake, il faut travailler sur deux axes de manière complémentaire pour assurer l'avancement des droits trans. D'une part, il est nécessaire de renforcer les capacités des communautés trans. D'autre part, il est important de mener des activités de plaidoyer auprès du gouvernement pour changer les législations. Le travail doit donc se mener à la fois sur le plan politique et sur le plan social.

Melody Boateng apporte un autre point indispensable à l'avancement des droits trans : le réseautage. Celui-ci permet d'apprendre des pratiques et des stratégies de la société civile des autres pays, tout en créant des liens qui peuvent être utiles lors de nos propres luttes dans un objectif de renforcer les capacités des organismes trans collectivement.

En somme, cette discussion montre que malgré les spécificités contextuelles,

» **une approche coordonnée faisant appel à différents mécanismes de militantisme pour agir à la fois sur le plan législatif, politique et social, est nécessaire pour l'avancée des droits des personnes trans. Cette conclusion fait ainsi écho aux travaux qui insistent sur la complémentarité des différentes actions au sein des mouvements trans (Alessandrin 2018).**

5. Conclusion

Dans le contexte pandémique que nous connaissons actuellement, « vivre en santé » est devenu l'une des grandes préoccupations de notre époque, surtout pour les personnes marginalisées qui ont été affectées de manière disproportionnée par la COVID-19 et les mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre la pandémie. Au-delà de la COVID-19, cette troisième journée de conférence a mis en lumière plusieurs enjeux spécifiques affectant la santé et l'accès aux soins des personnes LGBTQI+, en lien notamment avec le vieillissement de ces communautés, mais également avec les droits des personnes trans et intersexes.

Les discussions de cette journée ont permis de constater que de manière générale, la santé des personnes LGBTQI+ est affectée de façon disproportionnée par une multitude de facteurs, à la fois externes et internes, qui créent du stress, de l'anxiété et de l'isolement chez les diversités sexuelles et de genre, impactant négativement leur santé globale. Malgré cette situation alarmante, l'accès aux soins de cette population reste peu aisé en raison de plusieurs de barrières structurelles notamment liées à l'homophobie et à la transphobie.

Pour remédier à cette situation, l'ensemble des intervenant·e·s a insisté sur la nécessité de prendre en considération le contexte propre à

chaque pays pour développer une stratégie de militantisme efficace pour assurer un meilleur accès aux soins des personnes LGBTQI+.

» **Si les échanges de pratiques sont souhaitables et encouragés, la répliation de celles-ci sans contextualisation ne fonctionnera pas.**

Le cas des personnes intersexes est frappant pour démontrer les manières dont les contextes influencent les stratégies à adopter: alors que dans les pays du Nord, les militant·e·s intersexes cherchent davantage à démedicaliser leurs corps, dans nombre de pays du Sud, c'est la stratégie inverse qui est adoptée afin d'éviter le rejet des personnes intersexes.

Un élément commun à toutes les interventions cependant est qu'il est nécessaire

» **d'impliquer les personnes directement concernées dans les stratégies de mobilisation**

pour l'accès aux soins des personnes LGBTQI+, soit impliquer les personnes LGBTQI+ âgées pour le développement de dispositifs qui visent à leur assurer un vieillissement paisible, impliquer les personnes intersexes dans les stratégies qui visent leur autodétermination et enfin impliquer les personnes trans dans le cadre des luttes qui les concernent directement.



Références

Abreu, Roberto L., Gonzalez, Kirsten A., Arora, Saumya, Sostre, Jules P., Lockett, Gabriel M. & Della V. Mosley. (2021). « *Coming together after tragedy reaffirms the strong sense of community and pride we have: LGBTQ people find strength in community and cultural values during COVID-19 pandemic* », *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, Preview.

Adam, Zoé. (2018). *Praxis Queer : les corps queers comme sites de création et de résistance* (Thèse de doctorat), Lille (France) : Université Charles de Gaulle-Lille III.

Alessandrin, Arnaud. (2018). *Sociologie des transidentités*, Paris (France) : Le Cavalier Bleu.

Bilge, Sirma. (2014). « *Whitening Intersectionality. Evanescence of Race in Intersectionality Scholarship* » IN Wulf D. Hund & Alana Lentin (Eds.) *Racism and Sociology*, Berlin (Germany): Lit Verlag/Routledge.

Bilge, Sirma. (2015). « *Le blanchiment de l'intersectionnalité* », *Recherches féministes*, 28 (2) : 9-32.

Beauchamp, Julie & Line Chamberland. (2015). « *Les enjeux de santé mentale chez les aînés gais et lesbiennes* », *Santé mentale au Québec*, 40 (3) : 173-192.

Beauchamp, Julie, Chamberland, Line & Hélène Carbonneau. (2020). « *Le vieillissement chez les aînés gais et lesbiennes : entre normalité, l'expression de besoins spécifiques et leur capacité d'agir* », *Nouvelles pratiques sociales*, 31 (1) : 279-299.

Borrillo, Daniel. (2020). « *Égalité des droits et critique de la norme familiale* » IN Daniel Borrillo & Félicien

Lemaire (dir.) *Les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre*, Paris (France) : L'Harmattan.

Bourcier, Sam. (2018). *Queer zones : la triologie*, Paris (France) : Éditions Amsterdam.

Cervetti, Jade. (2021). « *Pour une épistémologie ethnocénologique du savoir queer* », *L'Ethnographie : création, pratiques, publics*, 5-6. En ligne : <https://revues.mshparisnord.fr/ethnographie/index.php?id=1034#citation>

Charlebois, Janik Bastien. (2014). « *Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : quelques réflexions d'une chercheuse militante intersexe* », *Aporia*, 6 (2) : 6-18.

Eleftheriadis, Konstantinos. (2018). *Queer Festivals. Challenging Collective Identities in a Transnational Europe*, Amsterdam (Netherlands): Amsterdam University Press.

Fartas, Nadia. (2019). « *Artification de la politique, désartification de l'art? Esquisse d'un style militant dans quelques expositions au XXI^e siècle* », *Nouvelles revues d'esthétique*, 24 (2) : 81-89.

François, Camille, Gilbert, Pierre, Keyhani, Narguesse & Camille Masclat. (2021). « *Espaces non-mixtes : l'entre-soi contre les inégalités?* », *Métropolitiques*, En ligne : <https://metropolitiques.eu/Espaces-non-mixtes-l-entre-soi-contre-les-inegalites.html>.

Gingras-Olivier, Marie-Claude. (2014). « *Les pratiques artistiques queer et féministes au Québec : art et activisme en tous lieux* », *Recherches féministes*, 27 (2) : 153-169.

- Gonzalez, Kirsten A., Abreu, Roberto L., Arora, Saumya, Lockett, Gabriel M. & Jules P. Sostre. (2021). « 'Previous resilience has taught me that I can survive anything': LGBTQ resilience during the COVID-19 pandemic », *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 8 (2): 133-144.
- Hamila, Ahmed. (2021). « La genèse de la catégorie de « réfugié LGBT » au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés », *Alterstice*, 10 (1) : 9-20.
- Hébert, Billy, Chamberland Line & Mickael Enriquez. (2012). « Les aîné-es trans : une population émergente ayant des besoins spécifiques en soins de santé, en services sociaux et en soins liés au vieillissement », *Frontières*, 25 (1) : 57-81.
- Kamgain, Olivia, Chamberland, Line & Joseph J. Lévy. (2017). « Documenter l'émergence de la militance autour des enjeux concernant les jeunes LGBTQ au Québec », *Service Social*, 63 (2): 114-131.
- Kollman, Kelly & Matthew Waites. (2009). « *The Global Politics of lesbian, gay, bisexual and transgender human rights: an Introduction* », *Contemporary Politics*, 15 (1): 1-17.
- Krause, Kristen D. (2021). « *Implications of the COVID-19 Pandemic on LGBTQ Communities* », *Journal of Public Health Management and Practice*, 27, S69-S71.
- Lee, Edward. (2018). « *Tracing the Coloniality of Queer and Trans Migrations: Resituating Heterocinormative Violence in the Global South and Encounters with Migrant Visa Ineligibility to Canada* », *Refuge: Canada's Journal of Refugees*, 34 (1): 60-74.
- Lee, Edward. (2019). « *Responses to Structural Violence: The Everyday Ways in Which Queer and Trans Migrants with Precarious Status Respond to and Resist the Canadian Immigration Regime* », *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 10 (1): 70-94.
- Malec, Andrew. (2021). « *Expanding International LGBTQ Rights: International Human Rights Law, Equal Protection, and Freedom of Expression* », *Michigan State International Law Review*, 29 (1): 77-106.
- Paternotte, David. (2012). « *La juridification ou le droit comme matrice de l'action collective : la revendication du droit au mariage entre personnes du même sexe* », *Politique & sociétés*, 31 (2) : 93-112.
- Stambolis-Ruhstorfer. (2017). « *La 'multidimensionnalité' comme outil de lutte pour une justice raciale et sexuelle complète* » IN Hourya Bentouhami & Mathias Möschel (dir.) *Critical race theory : une introduction aux grands textes fondateurs*, Paris (France) : Dalloz.
- Townsend-Bell, Erica. (2011). « *What is Relevance? Defining Intersectional Praxis in Uruguay* », *Political Research Quarterly*, 64 (1): 187-199.
- Tremblay, Manon & Julie Podmore. (2020). « *Féminismes et lesbianismes : hier et aujourd'hui, ici et ailleurs* », *Recherches féministes*, 33 (2) : 1-24.

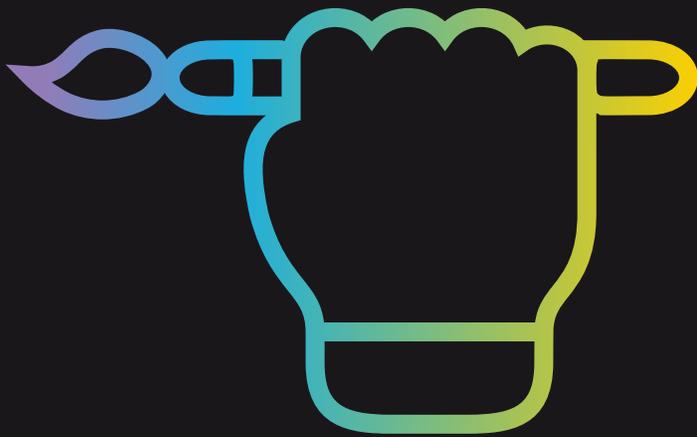


Recommandations



1. Plaidoyer

- › Favoriser la mobilisation locale et des approches participatives pour établir des cibles de plaidoyer réalistes et adaptées aux revendications locales.
- › Améliorer les connaissances des personnes LGBTQI+ et des organisations qui les représentent sur le fonctionnement et le recours aux mécanismes internationaux de protection et de plaidoyer, notamment en créant un ensemble de formations accessibles.



2. Programmes

- › Favoriser le développement de programmes artistiques et de visibilité des artistes LGBTQI+.
- › Promouvoir le leadership et la visibilité des personnes marginalisées au sein des communautés LGBTQI+ par la mise en place de formations de leadership qui leur sont spécifiquement destinées.



3. Renforcement des capacités

- › Prioriser les petits organismes et leurs initiatives dans les programmes de renforcement de capacité, incluant les méthodes de soutien technique et financier.
- › Assurer la survie et la durabilité des organismes communautaires LGBTQI+ en favorisant le financement à la mission plutôt que le financement par projets.



4. Mobilisation et réseau

- › Assurer l'intégration d'une approche féministe intersectionnelle et décoloniale autant dans les structures organisationnelles des organismes communautaires que dans les programmes de défense de droits.
- › Favoriser le développement d'espaces inclusifs de réseautage et de développement de solidarités entre les organisations communautaires de différents contextes.



5. Recherche

- › Assurer que les programmes et le plaidoyer se fondent sur des données fiables en soutenant des processus participatifs d'évaluation, de recherche-action et de recherche communautaire, notamment sur les enjeux en lien avec les personnes LGBTQI+ migrantes et/ou racisées, avec les personnes trans et avec les personnes intersexes, qui sont des enjeux sous-étudiés.
- › Assurer l'accessibilité et l'utilisation de la recherche existante et future aux activistes LGBTQI+ en créant des systèmes de gestion et de mobilisation des connaissances.



Alliance
internationale
francophone
pour l'égalité
et les diversités

209, rue Sainte-Catherine Est, bureau 5305
Montréal (Québec) Canada | H2X 1L2

info@egides.org
t +1 514 316-6445

  @EgidesAlliance

egides.org



VILLE DE
GENÈVE

Service Agenda 21 - Ville durable
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
1204 Genève

agenda21@ville-ge.ch
t +41 22 418 22 86

 @EgaliteDiversiteGE

ville-geneve.ch/lgbt

La publication de cet ouvrage
est rendue possible grâce au
soutien de :

